



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

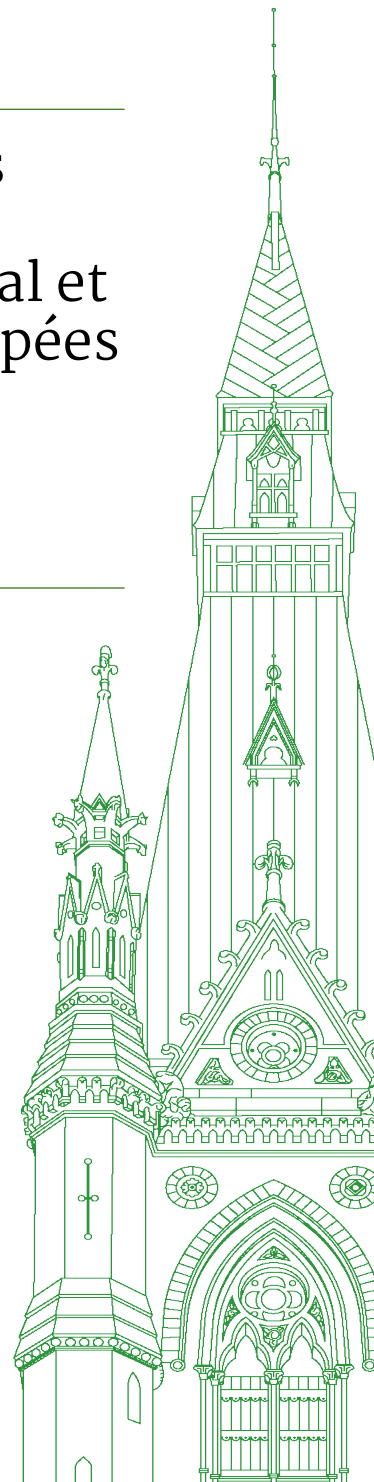
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 038

Le jeudi 28 mai 2026



Président : Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 28 mai 2026

• (0815)

[Français]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Bonjour à tous.

[Traduction]

Bienvenue à la 38^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Conformément à la motion adoptée le jeudi 23 avril, le Comité se réunit au sujet du Budget principal des dépenses 2026-2027 pendant la première heure, et conformément à la motion adoptée le lundi 4 mai, il se réunit au sujet de l'itinérance au Canada pendant la deuxième heure.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés et des témoins participent en ligne.

Avant de commencer, je rappelle à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir mettre leurs appareils en sourdine et de ne pas taper la perche du microphone, dans l'intérêt de nos interprètes.

Vous pouvez participer dans la langue officielle de votre choix. Veuillez sélectionner le canal approprié et vous assurer qu'il est sur la langue dans laquelle vous avez choisi de participer. Si vous comparez virtuellement, veuillez cliquer sur l'icône du globe au bas de votre Surface et choisissez la langue officielle de votre choix. En cas d'interruption de l'interprétation, veuillez attirer mon attention et nous suspendrons la séance le temps de corriger le problème.

Veuillez adresser toutes vos questions à la présidence et attendre que je vous nomme avant de prendre la parole.

Les tests de son ont été effectués pour les personnes qui comparaissent virtuellement, et la qualité du son satisfait aux exigences pour l'interprétation.

Conformément au paragraphe 81(4) du Règlement, je vais maintenant mettre en délibération le crédit 1 sous la rubrique Ministère de l'Emploi et du Développement social et souhaiter la bienvenue à la ministre Hajdu, qui se joint à nous ce matin.

Bienvenue, madame la ministre. Vous comparez souvent devant nous ces temps-ci. Nous vous remercions.

Nous accueillons également Paul Thompson, sous-ministre, Robert Wright, sous-ministre du Travail et sous-ministre délégué de l'Emploi et du Développement social, Cliff Groen, sous-ministre délégué de l'Emploi et du Développement social et chef de l'exploitation pour Service Canada, et Serena Francis, dirigeante principale des finances.

Madame Hajdu, vous avez cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire.

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, chers collègues. C'est un plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin.

Je suis accompagnée de personnes que vous connaissez très bien, à savoir Paul Thompson, sous-ministre d'EDSC, Cliff Groen, sous-ministre délégué d'EDSC et chef de l'exploitation pour Service Canada, Rob Wright, sous-ministre du Travail et sous-ministre délégué d'EDSC, et Serena Francis, dirigeante principale des finances.

Il s'agit manifestement d'un moment déterminant pour l'ensemble du Canada et tous les Canadiens. Comme vous le savez, notre gouvernement s'efforce de renforcer la sécurité économique et sociale du Canada et de donner à tous les Canadiens une chance équitable de réussir à toutes les étapes de leur vie. Il s'agit notamment d'aider les Canadiens à acquérir les compétences dont ils ont besoin dans un marché du travail en évolution rapide. L'objectif d'EDSC est de veiller à ce que les jeunes Canadiens soient prêts à saisir les occasions qui se présenteront à l'avenir.

[Français]

Nous devons regarder la réalité en face: le Canada doit composer avec une grave pénurie de travailleurs qualifiés.

[Traduction]

Notre mise à jour économique du printemps, intitulée « Un Canada fort pour tous », témoigne de notre engagement ferme à relever ce défi en renforçant la main-d'œuvre actuelle et en préparant les Canadiens aux emplois dont l'économie et les entreprises ont désespérément besoin partout au pays.

Le plan de notre gouvernement s'articule autour de la construction d'infrastructures majeures, de la construction de nouveaux logements et de la création de collectivités prospères. Nous construisons des logements abordables pour les Canadiens, afin qu'une nouvelle industrie puisse s'imposer sur la scène mondiale. Nous modernisons également les infrastructures essentielles et nous renforçons notre capacité en matière de défense nationale.

Pour atteindre tous ces objectifs, il faut une main-d'œuvre hautement qualifiée. C'est pourquoi, dans la mise à jour économique du printemps, nous annonçons un effort national de 6 milliards de dollars visant à recruter, à former et à embaucher 100 000 nouveaux travailleurs des métiers désignés Sceau rouge au cours des cinq prochaines années. C'est un objectif ambitieux. Cette stratégie repose sur trois piliers, à savoir le recrutement, la formation et l'embauche.

Collectivement, nous devons remettre les métiers spécialisés à l'honneur et encourager les jeunes Canadiens à choisir ces carrières bien rémunérées. C'est la raison pour laquelle nous prenons les mesures qui s'imposent. Par exemple, nous investissons 2 milliards de dollars pour aider les jeunes Canadiens à découvrir les métiers spécialisés et à se lancer dans cette voie. Cet investissement s'appuiera sur le travail effectué dans les provinces et les territoires et fournira une expérience de travail rémunérée dans des emplois de premier échelon, des occasions d'établir des liens avec les employeurs et le soutien nécessaire pour faire carrière dans les métiers spécialisés.

Nous aiderons les employeurs à couvrir jusqu'à 10 000 \$ du salaire de la première année d'un apprenti, afin de veiller à ce que les travailleurs des métiers spécialisés aient un endroit où mettre leurs compétences en pratique, les acquérir et les perfectionner. Nous moderniserons également le programme du Sceau rouge. Nous élargirons le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, afin de soutenir les certifications dans les métiers désignés Sceau rouge, grâce à un financement de 331 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2026-2027.

En guise de soutien financier direct, les apprentis recevront également un complément hebdomadaire de 400 \$ pendant qu'ils suivent leur formation en salle de classe, en plus des prestations d'assurance-emploi auxquelles ils sont admissibles. Nous soutiendrons également les employés pendant les périodes de mise à pied dans leur formation et nous veillerons à ce qu'ils disposent de ce dont ils ont besoin pour rester sur la voie menant à l'obtention du Sceau rouge. Je m'adresse directement à M. Reynolds, car il a lui-même suivi ce parcours et il sait à quel point il peut être périlleux. Nous offrirons également une prime unique de 5 000 \$ à l'achèvement de la formation d'apprenti aux personnes qui obtiennent une certification dans un métier désigné Sceau rouge.

• (0820)

[Français]

Les mesures proposées nous aideront à mobiliser les jeunes.

Au bout du compte, c'est l'abordabilité qui est importante.

[Traduction]

Nous avons prolongé l'augmentation temporaire de 40 % des bourses d'études du Canada et l'augmentation temporaire de la limite hebdomadaire des prêts d'études du Canada de 300 \$ pour l'année universitaire 2026-2027. Environ 571 000 étudiants devraient bénéficier de l'augmentation des bourses non remboursables, et 422 000 étudiants pourraient bénéficier de l'augmentation de la limite hebdomadaire des prêts. Ces mesures aideront les Canadiens à avoir accès à l'éducation et à la formation dont ils ont besoin pour participer pleinement à l'économie canadienne.

[Français]

Les mesures annoncées dans le budget de 2025 concernant la main-d'œuvre visaient à relever des défis immédiats. La Mise à jour économique du printemps de 2026 présente pour sa part des mesures proactives. Cela inclut notamment le Fonds pour un Canada fort.

[Traduction]

Comme l'a dit le premier ministre, « Le prochain chapitre de la croissance du Canada passe d'abord par des investissements sur le territoire national. ». Depuis septembre 2025, le gouvernement a investi plus de 126 milliards de dollars pour faire avancer de grands

projets dans le secteur de l'énergie, des minéraux critiques et des infrastructures de transport.

Dans la mise à jour économique du printemps, le gouvernement a annoncé son intention de créer le Fonds pour un Canada fort. Grâce à une contribution fédérale initiale de 25 milliards de dollars, le Fonds investira dans des projets stratégiques et des entreprises qui nous permettent de rester concurrentiels.

Nous n'agissons pas seuls. Les entreprises canadiennes, de concert avec des investisseurs étrangers, contribueront à bâtir l'infrastructure de l'énergie, des transports et des télécommunications qui fera entrer le Canada dans la prochaine génération.

Le renforcement de la main-d'œuvre exige des efforts et des investissements soutenus, mais nous sommes bien équipés pour relever ces défis. C'est de cette façon que nous arriverons à bâtir un Canada fort pour tous.

Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Merci, madame la ministre.

[Traduction]

La parole est d'abord à M. Genuis. Il a six minutes.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Bonjour, madame la ministre.

Pour justifier le retour au travail des employés des transporteurs aériens, vous avez affirmé qu'il était nécessaire d'éviter toute perturbation des livraisons d'organes et de produits pharmaceutiques permettant de sauver des vies. Cette affirmation était-elle vraie?

L'hon. Patty Hajdu: Oui, certainement, car les transporteurs aériens transportent non seulement des gens, mais aussi une énorme quantité de marchandises, y compris de l'équipement médical essentiel.

Garnett Genuis: Vous étiez donc d'avis que la grève allait causer une pénurie dans l'approvisionnement de ces produits. Est-ce exact?

L'hon. Patty Hajdu: Les transporteurs aériens transportent régulièrement bien plus que des personnes. Ils transportent des produits essentiels, des médicaments et même des organes humains vivants.

Garnett Genuis: Je comprends cela, madame la ministre, mais vous avez dit qu'il y avait un risque pour la sécurité des Canadiens, ce qui laissait entendre que les autres transporteurs aériens n'avaient pas la capacité nécessaire.

Est-il vrai que cette grève a posé un risque pour la sécurité des Canadiens comme vous l'avez décrit?

L'hon. Patty Hajdu: La question a été posée et j'y ai répondu.

Je répète que les séances d'information que j'ai reçues mentionnaient la perturbation non seulement des déplacements humains, mais aussi, bien entendu, du transport de nombreux produits essentiels, y compris des produits médicaux.

Garnett Genuis: Vous prétendez avoir reçu des séances d'information en ce sens.

Monsieur Thompson, pouvez-vous dire au Comité si vous ou d'autres fonctionnaires avez informé la ministre Hajdu que le prolongement de la grève entraînerait des pénuries d'organes et de produits pharmaceutiques essentiels?

C'est une question à laquelle il faut répondre par oui ou par non. Avez-vous informé la ministre en ce sens?

L'hon. Patty Hajdu: M. Wright n'était pas là.

Robert Wright (sous-ministre du Travail et sous-ministre délégué de l'Emploi et Développement social, ministère de l'Emploi et du Développement social): Ce n'était pas moi, personnellement. C'est le...

Garnett Genuis: Des fonctionnaires ont-ils informé la ministre en ce sens?

Robert Wright: Nous pouvons certainement assurer un suivi sur la question.

Garnett Genuis: Vous vous engagez à revenir au Comité au sujet de cette question. Je vous remercie beaucoup.

Madame la ministre, il y a trois semaines, les conservateurs ont annoncé une proposition de réforme substantielle du congé parental qui permettrait de rendre le système plus souple, en permettant aux parents de suspendre et de reprendre leur congé, de suivre une formation pendant qu'ils sont en congé et d'offrir des services de garde rémunérés à leurs amis et à leur famille pendant leur congé.

À ce moment-là, vous aviez dit que vous examineriez cette proposition. Je vous remercie. Trois semaines plus tard, pouvez-vous nous dire si c'est une proposition que vous seriez prête à mettre en œuvre?

• (0825)

L'hon. Patty Hajdu: Nous avons accompli un travail considérable sur le congé parental, et nous réévaluons constamment les mesures offertes aux parents. Nous continuerons d'examiner ces propositions.

Garnett Genuis: Vous avez dit que vous examineriez les propositions constructives de l'opposition. Je me demande si vous avez des remarques à faire sur les propositions en question. Si vous n'êtes pas encore prête à les formuler, pourriez-vous vous engager à les communiquer au Comité ultérieurement, peut-être par écrit?

L'hon. Patty Hajdu: Absolument.

Garnett Genuis: Quel serait un délai qui vous conviendrait, à vous et à votre ministère?

L'hon. Patty Hajdu: Nous vous reviendrons également au sujet du délai. Je vais en discuter avec le ministère.

Garnett Genuis: Merci. Nous attendrons avec impatience vos commentaires sur cette proposition. Je peux vous dire que, jusqu'à présent, même des partisans traditionnels du Parti libéral ont manifesté un fort soutien en ligne pour cette proposition. Je pense que c'est une question sur laquelle nous pourrions nous entendre et agir ensemble pour aider les parents.

Dans son récent rapport sur le chômage chez les jeunes, notre comité recommande entre autres « [q]ue le gouvernement du Canada applique des sanctions sévères aux entreprises qui embauchent des travailleurs illégaux ». Appuyez-vous cette recommandation?

L'hon. Patty Hajdu: Oui. Nous avons une direction chargée de l'application de la loi, au sein de l'équipe du travail, qui s'occupe précisément des cas de travailleurs sans papiers et illégaux. Bien sûr, nous collaborons avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

En ce qui concerne notre rôle, nous sommes chargés de faire respecter le Code canadien du travail pour les travailleurs sous réglementation fédérale et de veiller à ce que quiconque emploie des tra-

vailleurs étrangers temporaires se conforme au processus entourant l'étude d'impact sur le marché du travail, ou l'EIMT.

Garnett Genuis: Merci, madame la ministre. Je pense que c'est clair.

Pensez-vous qu'il soit approprié que le gouvernement accorde des subventions à des entreprises qui ont été reconnues coupables d'avoir embauché des travailleurs illégaux?

L'hon. Patty Hajdu: Je suis sûre que vous voulez parler d'un cas en particulier. Nous sommes toujours disposés à examiner des situations précises. Je serais ravie d'y jeter un œil si vous me communiquez les détails de ce cas.

Garnett Genuis: Votre gouvernement est au courant de ce cas, car il m'a été signalé en réponse à une question inscrite au Feuilleton. Il s'agit d'une entreprise du Nouveau-Brunswick qui s'appelle Ichiboshi L.P.C. C'est une entreprise de transformation de fruits de mer. Elle a reçu des subventions de votre gouvernement à plusieurs reprises après avoir licencié des travailleurs canadiens et avoir embauché illégalement des ressortissants étrangers.

Y a-t-il une explication au fait qu'une entreprise qui a licencié des travailleurs canadiens pour les remplacer par des ressortissants étrangers embauchés illégalement ait reçu des subventions gouvernementales à plusieurs reprises?

L'hon. Patty Hajdu: Je vais examiner le cas et je vous reviendrai là-dessus. Il me semble préoccupant. Il faudrait savoir quel ministère a fourni le financement, mais j'aimerais en savoir plus à ce sujet.

Garnett Genuis: Puisqu'il s'agit de renseignements qui m'ont été communiqués en réponse à une question inscrite au Feuilleton, je sais que le gouvernement est déjà au courant et qu'il l'est depuis un certain temps.

J'attendrai avec impatience votre réponse à ce sujet.

L'hon. Patty Hajdu: Je dis simplement que je n'en ai pas connaissance, en tant que ministre, mais je serai ravie de vous fournir davantage de renseignements après...

Garnett Genuis: Je comprends. Ce n'est pas votre ministère qui a accordé la subvention. C'était celui des Pêches et des Océans. Compte tenu du sujet dont nous discutons...

L'hon. Patty Hajdu: C'est pourquoi je n'en ai pas connaissance. Dès que nous aurons pu approfondir la question, nous ne manquerons pas de vous revenir là-dessus. Cela semble très préoccupant.

Garnett Genuis: Merci. Nous attendrons également cette réponse avec impatience.

Le taux de chômage chez les jeunes s'élève désormais à 14,3 %. Il a augmenté d'un demi-point en un seul mois.

J'aimerais savoir ce que le gouvernement considère comme un résultat positif. Avez-vous un objectif ou une cible à atteindre concernant le taux de chômage chez les jeunes pour les mois à venir?

L'hon. Patty Hajdu: Tout d'abord, je tiens à remercier le Comité pour son rapport très complet sur le chômage chez les jeunes et les...

Garnett Genuis: Puisqu'il ne me reste que 15 secondes, je voudrais avoir une idée de la réponse à cette question.

L'hon. Patty Hajdu: Il va sans dire que nous travaillons en étroite collaboration avec votre comité et avec les députés de l'opposition pour réduire le taux de chômage chez les jeunes. Un excellent moyen d'y parvenir aurait été de voter en faveur de la mise à jour économique du printemps, qui prévoyait plus de 2 milliards de dollars d'investissements pour garantir aux jeunes l'accès aux métiers spécialisés. C'est un excellent choix de carrière.

Garnett Genuis: Avez-vous une cible pour le chômage chez les jeunes, madame la ministre? C'est une question simple et il ne me reste plus beaucoup de temps. Avez-vous une réponse à ma question? Avez-vous une cible?

L'hon. Patty Hajdu: Ma réponse est que chaque fois que nous proposons des mesures pour lutter contre le chômage chez les jeunes, votre parti vote contre. À mon avis, la question qui se pose est de savoir pourquoi vous vous opposez autant aux mesures de soutien destinées aux jeunes?

Le président: Merci, monsieur Genuis.

Je demanderais simplement aux députés de bien vouloir respecter les interprètes. Il serait préférable qu'une seule personne parle à la fois.

[Français]

Monsieur Villeneuve, vous avez la parole pour six minutes.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour, madame la ministre. Je suis bien heureux de vous voir ici ce matin.

Durant les deux semaines passées dans nos circonscriptions, dans Brome—Missisquoi, j'ai rencontré plusieurs citoyens. J'ai tenu des événements « café avec le député ». Plusieurs personnes sont venues. On m'a beaucoup parlé d'abordabilité, évidemment. Je pense que c'est comme ça un peu partout. On m'a aussi parlé des possibilités d'emploi pour nos jeunes. Il y avait des parents qui étaient là et qui nous ont fait part de leur inquiétude.

Notre gouvernement a beaucoup de projets ambitieux. J'aimerais que vous preniez le temps ce matin de nous expliquer comment l'initiative Une Équipe Canada forte va aider le Canada à recruter, à former et, surtout, à conserver les travailleurs spécialisés nécessaires pour les projets relatifs au logement et les autres projets que nous mettons en branle.

• (0830)

L'hon. Patty Hajdu: Je vous remercie de la question.

C'est une occasion non seulement pour les jeunes, mais pour tout le monde dans le pays. Ce sont de très bons emplois, parce qu'ils sont très bien rémunérés. Ils offrent aussi beaucoup d'avantages sociaux et, souvent, un très bon régime de pension.

[Traduction]

C'est un élément vraiment essentiel, non seulement pour créer des occasions pour les jeunes, mais aussi pour garantir que notre pays dispose d'une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux défis de notre époque. D'ailleurs, je suis ravie d'apprendre que vous discutez avec les gens dans votre circonscription, car je fais la même chose dans la mienne.

Je me suis rendue dans le nord de l'Ontario. D'ailleurs, la semaine dernière, j'ai visité une petite ville qui s'appelle Marathon, en Ontario, qui connaît actuellement un boom minier. L'une des choses

que les employeurs m'ont dites, c'est qu'ils ont du mal à trouver des travailleurs qualifiés capables de travailler dans des domaines précis de l'industrie minière, tant pour la construction dans certains cas que pour l'entretien des mines et des équipements qui y sont utilisés.

Je tiens à souligner qu'il existe plus de 50 métiers désignés Sceau rouge et que c'est assez varié. Le programme nous permettra de nous appuyer sur les efforts qu'ont déjà entrepris certaines provinces et certains territoires pour initier les gens aux métiers, afin qu'ils puissent découvrir ce qu'est le monde du travail. Il s'agira d'expériences rémunérées. L'objectif est également d'accompagner les personnes qui sont déjà engagées dans un parcours de formation aux métiers spécialisés. Mon fils est ingénieur d'exploitation et j'ai pu constater à quel point il peut être difficile pour quelqu'un de passer des premiers jours de sa formation à l'obtention d'une certification Sceau rouge. Nous sommes très enthousiastes concernant les mesures de soutien mises en place pour aider les gens tout au long de ce parcours.

Enfin, de nombreux employeurs pourraient envisager d'embaucher un travailleur des métiers désignés Sceau rouge. Les petites entreprises ont souvent l'impression que ce n'est pas abordable. Il y a pourtant un grand avantage à former ses propres talents, et nous allons recruter davantage d'employeurs — en particulier, espérons-le, des petits employeurs, mais des employeurs de toutes tailles — pour qu'ils embauchent des apprentis de première année, afin de garantir que les apprentis qui terminent leur formation aient un endroit où effectuer leurs heures, de sorte que le processus de certification se déroule sans heurts et qu'il y ait un apprentissage pratique avec un compagnon ayant obtenu la certification Sceau rouge. Nous devons colmater les brèches, si je puis dire, afin de nous assurer qu'un plus grand nombre de personnes obtiennent leur certification Sceau rouge.

Les chiffres ne sont pas très réjouissants. Dans l'ensemble, environ 32 % des travailleurs des métiers désignés Sceau rouge terminent leur formation et obtiennent leur certification Sceau rouge. On imagine aisément la frustration que peuvent ressentir les jeunes — ou les personnes de tout âge — qui se lancent dans les métiers spécialisés et se rendent compte que leur parcours vers la certification, c'est-à-dire le moment où l'on commence vraiment à bien gagner sa vie et où l'on peut véritablement mettre ses compétences en pratique de multiples façons... On peut imaginer la frustration que ressentent les gens lorsqu'ils ne parviennent pas à aller jusqu'au bout après avoir investi massivement dans leur parcours.

Nous avons tenu des tables rondes partout au pays avec des syndicats, des employeurs et des établissements d'enseignement technique et de formation pour discuter du plan. Il est très bien accueilli. Les gens ont le sentiment que nous avons mis le doigt sur certaines lacunes importantes. Nous prévoyons également collaborer avec les provinces et les territoires, notamment pour le recrutement, car certaines provinces mettent en place des crédits d'enseignement coopératif avec des collègues, par exemple, et avec des écoles secondaires pour réintroduire les métiers dans les écoles secondaires, ce qui, pour les personnes de ma génération, fait partie des défis auxquels nous avons été confrontés.

Au cours des deux dernières décennies, voire plus, on a assisté à une dévalorisation des métiers spécialisés et des carrières dans ces métiers. En effet, une personne de métier a déclaré — et je l'ai pris en note — que nous devons travailler ensemble pour redonner leurs lettres de noblesse aux métiers spécialisés. Il s'agit de métiers très techniques et à forte composante scientifique, qui font largement appel aux mathématiques. Il faut être très intelligent pour exercer un métier spécialisé et, d'une manière ou d'une autre, au cours des dernières décennies, la société a sous-estimé la valeur de ces travailleurs et de leurs compétences. Pour redonner leurs lettres de noblesse à ces métiers, il faut notamment mettre en place un programme de premier plan qui indique qu'il s'agit de bons emplois valorisants et que les compagnons ayant obtenu le Sceau rouge sont des formateurs compétents et respectés. Le pays a besoin de ce type de profession. En réalité, nous ne pouvons pas bâtir un Canada fort sans des gens de métiers spécialisés talentueux.

Je vous remercie de la question.

• (0835)

[Français]

Louis Villeneuve: Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Louis Villeneuve: Madame la ministre, je veux juste revenir rapidement sur Emplois d'été Canada. Dans ma circonscription, il y a plusieurs possibilités d'emploi dans le cadre de ce programme. Il y a jusqu'à 100 000 possibilités d'emploi au Canada.

Comment le programme va-t-il aider les jeunes Canadiens à acquérir une expérience de travail significative — c'est surtout le mot « significatif » qui m'intéresse ici — et à établir de vrais liens d'emploi avec des employeurs?

Le président: Merci, madame la ministre.

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Combien de minutes me reste-t-il?

Le président: Aucune.

Des voix: Ha, ha!

L'hon. Patty Hajdu: C'est un très bon programme. On trouve des emplois d'été dans toutes les circonscriptions au Canada.

[Français]

Le président: Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, madame la ministre.

J'ai beaucoup de sujets à aborder avec vous. À voir mes collègues aller, manifestement, ça va très rapidement.

J'ai, moi aussi, fait beaucoup de travail sur le terrain pendant les dernières semaines.

On sait qu'il y a eu une hausse importante des dépenses liées aux prestations aux aînés. Pourtant, malgré la hausse du budget, les personnes qui sont âgées de 65 à 74 ans continuent d'être exclues de l'augmentation complète de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Pourquoi maintenir cette iniquité?

L'hon. Patty Hajdu: Je vous remercie de la question.

Pour les aînés, le coût de la vie est plus élevé pour les plus âgés. C'est la raison pour laquelle le gouvernement approche la pension de cette façon.

[Traduction]

J'ai accompagné de nombreuses personnes âgées. Je sais que plus on vieillit, plus on a besoin d'aide pour rester chez soi.

Cela a été mis en place pendant la pandémie de COVID, si vous vous souvenez bien. Il s'agissait précisément d'aider les personnes âgées à vieillir chez elles. Les gens ont besoin d'appareils fonctionnels. Ils ont souvent besoin de soins spécialisés et peuvent avoir besoin d'un service de livraison de repas et d'aide au transport. Cette augmentation visait à couvrir les coûts très spécifiques auxquels les personnes âgées sont confrontées à mesure qu'elles vieillissent et à les aider à rester chez elles.

Si vous vous souvenez bien, la COVID a notamment été caractérisée par un nombre extrêmement élevé de décès dans les établissements de soins de longue durée...

[Français]

Andréanne Larouche: Je vous ai laissé répondre, mais ça ne répond pas à ma question.

Je suis allée sur le terrain. Des aînés vivent dans des coopératives qui coûtent 75 % de leur budget. Ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Pour la première fois, des aînés ont des retards de paiement de leur loyer. On m'a parlé de la hausse du coût du panier d'épicerie.

Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, ne pas reconnaître qu'il n'y a eu aucune augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour des gens de 65 à 74 ans, ça n'a simplement pas de bon sens.

Comment le gouvernement compte-t-il protéger le pouvoir d'achat des aînés et des familles vulnérables au cours des prochaines années? En ce moment, ce que vous avez mis en place ne fonctionne pas. Il y a aussi de plus en plus de gens qui se retrouvent dans la rue. Il y a une hausse des demandes de paniers alimentaires. C'est ce que j'ai entendu durant ces deux dernières semaines.

Comment allez-vous augmenter les aides? Qu'est-ce que vous allez faire?

L'hon. Patty Hajdu: Ce n'est pas vrai qu'il n'y a pas d'augmentation du taux pour les aînés.

[Traduction]

Toutes les prestations sont indexées au taux d'inflation et elles augmentent donc chaque année. L'indexation s'applique à l'ensemble des prestations versées aux aînés, quelle que soit leur tranche d'âge.

De plus, les Canadiens à faible revenu recevront, à compter du 5 juin, une allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui doublera essentiellement le montant lié à la TPS. Cette mesure profitera aux personnes âgées qui doivent faire face à un coût de la vie élevé.

Écoutez, à chaque étape, nous veillons à ce que les Canadiens aient ce dont ils ont besoin en cette période inhabituelle.

Il est important de ne pas induire les Canadiens en erreur. En fait, toutes les prestations sont indexées à l'inflation et elles augmentent chaque année en fonction du taux d'inflation.

[Français]

Andréanne Larouche: Je vous laisse répondre, j'essaie de respecter les temps de parole, mais j'ai beaucoup de questions à vous poser.

Pour ce qui est de la méthode d'indexation dont vous parlez, des aînés ont été insultés, parce que l'augmentation sur leur chèque était d'à peine 2 \$ ou 3 \$. Ce n'est même pas assez pour aller se payer un café. Si c'est ça, la méthode d'indexation et l'augmentation dont vous parlez, ça ne fonctionne pas non plus. Il faudra revenir sur la méthode d'indexation.

Je sais que le gouvernement se vante du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui se veut une autre façon d'aider les aînés. Cette année, les projets sont plafonnés à 50 000 \$. Le budget total a-t-il été bonifié et, si oui, de combien? Pouvez-vous nous confirmer le montant de l'enveloppe pour le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui va ouvrir bientôt?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Il faudrait que je demande à mes fonctionnaires de répondre à cette question.

Robert Wright: Merci beaucoup de la question.

• (0840)

[Français]

Nous sommes en train d'augmenter le plafond disponible pour les projets, comme vous l'avez déjà dit. Cependant, pour ce qui est du budget total, nous pourrions vous répondre par écrit.

Andréanne Larouche: De combien l'enveloppe totale est-elle? Cette année, le plafond n'est plus 25 000 \$, c'est 50 000 \$. Est-ce que l'enveloppe a été doublée?

Robert Wright: Nous pourrions vous donner une réponse écrite pour être sûrs d'être précis.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup. J'en serais reconnaissante.

Une autre chose dont j'ai entendu parler ces deux dernières semaines touche aux numéros d'entreprise. Il est de plus en plus exigeant de remplir la demande pour le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Par exemple, ces dernières années, Les Cercles de fermières du Québec, qui assurent une transmission de savoirs incroyable au Québec, faisaient partie des organismes qui ont eu le plus de projets dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Or, cette année, cet organisme est exclu du programme, parce qu'il n'y a que le club national des Cercles qui a un numéro d'enregistrement, mais les clubs locaux n'en ont pas. Ça fait beaucoup réagir dans les régions, puisque les Cercles permettent de garder des femmes aînées socialement actives et de leur donner la possibilité de se réunir.

On a contacté votre ministère. Est-ce quelque chose qui sera fait pour permettre à ces groupes de déposer une demande pour profiter du programme, qui commence le 2 juin?

Robert Wright: C'est une question importante. Nous sommes en train de nous assurer que les programmes du gouvernement du Canada sont solides, et que nous pouvons lutter contre la fraude. Le taux de fraude est...

Andréanne Larouche: Allez-vous faire un assouplissement pour Les Cercles de fermières du Québec?

Le 14 juillet, la date limite pour déposer des budgets, est au milieu des vacances d'été. Déposer un budget juste avant Noël ou en plein été, ce n'est pas évident pour les organismes.

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Puis-je répondre, monsieur le président?

Le président: Vous pouvez répondre brièvement.

L'hon. Patty Hajdu: Pourquoi ne transmettez-vous pas le cas précis à mon bureau pour que nous puissions l'examiner?

[Français]

Le président: Merci, madame la ministre.

Merci, madame Larouche.

Madame Goodridge, la parole est à vous pour cinq minutes.

[Traduction]

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci, monsieur le président.

Mes deux parents étaient des travailleurs de métiers désignés Sceau rouge. Certaines des personnes les plus brillantes que j'aie jamais rencontrées dans ma vie — des gens vaillants — étaient des personnes de métier.

Pendant plus de 10 ans, votre gouvernement a dénigré les travailleurs du secteur de l'énergie et a tenu toutes sortes de propos odieux à l'encontre des travailleurs des sables bitumineux et du secteur de l'énergie en général. Je suis tout à fait d'avis que nous avons besoin d'un plus grand nombre de personnes de métier. C'est évident. Les conservateurs l'ont toujours dit. Je suis heureuse de voir que vous vous ralliez enfin à ce point de vue.

Cependant, ne pensez-vous pas que les mesures prises par votre gouvernement et le Cabinet dont vous faites partie depuis 10 ans ont quelque chose à voir avec le fait que les gens ne se tournent pas vers les métiers? Vous disiez que les répercussions sexospécifiques du secteur de la construction avaient des effets sur les collectivités et vous avez souligné tous les autres facteurs qui empêchaient les jeunes de se lancer dans ces métiers, car ils n'y voyaient pas d'avenir.

L'hon. Patty Hajdu: C'est tout à fait faux, madame Goodridge. En fait, nous soutenons les travailleurs depuis que je siége à la Chambre.

Nous entretenons d'excellentes relations avec les Syndicats des métiers de la construction du Canada, les travailleurs du secteur de l'énergie et les gens de métier. En fait, ce n'est pas la première fois que nous finançons la formation de syndicats, car nous estimons que les syndicats font un travail formidable en matière de formation, tout comme les établissements d'enseignement. Les écoles polytechniques font un travail formidable dans la formation aux métiers, et nous les avons également soutenues.

Cela s'ajoute au travail que nous avons accompli. Nous avons fait la promotion des métiers. Nous avons offert des subventions à l'achèvement et nous avons mis en place des comités pour les travailleurs touchés. Nous avons soutenu les travailleurs touchés à l'aide d'un certain nombre de mesures différentes, notamment des possibilités de recyclage professionnel.

Madame Goodridge, je pense que c'est vous qui, en réalité, déniez...

Laila Goodridge: La transition juste et le fait de dire aux gens de ma collectivité et de l'ensemble du secteur de l'énergie que leurs emplois ne devraient pas exister et que vous allez leur imposer une transition ne...

L'hon. Patty Hajdu: Encore une fois, vous...

Laila Goodridge: Cela n'a contribué en rien à attirer davantage de personnes vers les métiers. Je suis simplement très franche avec vous.

L'hon. Patty Hajdu: Vous exprimez en fait votre opinion, madame Goodridge, ce qui n'est pas la même chose que de présenter des faits. Lorsque nous parlons de questions, il est important de bien distinguer l'opinion des faits et vous avez complètement tort. En réalité, le comité sur les emplois durables...

Laila Goodridge: Je vous invite à venir à Fort McMurray pour discuter avec certaines gens.

L'hon. Patty Hajdu: ... compte un certain nombre de personnes de métier, y compris des retraités et des dirigeants de syndicats et d'organisations, qui savent qu'il est impératif de soutenir les travailleurs lorsque l'industrie change, et elle change bel et bien.

Laila Goodridge: D'accord. Merci.

Croyez-vous que le gouvernement devrait ralentir la croissance des garderies à but lucratif?

• (0845)

L'hon. Patty Hajdu: Je crois que les fonds publics doivent aller en priorité aux établissements publics. J'estime que nous avons fait preuve de souplesse en collaborant avec plusieurs provinces sur la privatisation lorsqu'il n'y avait pas d'autre solution. Les ententes conclues avec les provinces et les territoires sont élaborées minutieusement, car nous voulons veiller à ce que la qualité et de l'équité soient maintenues dans le cadre des programmes.

Laila Goodridge: Le gouvernement pense-t-il que les femmes propriétaires de petites entreprises qui gèrent des garderies constituent un obstacle à la mise en place de solutions pour la garde d'enfants? Je pose la question, car c'est la réalité.

L'hon. Patty Hajdu: En Alberta, par exemple, le taux de privatisation s'élève à 45 % concernant les fonds que le gouvernement fédéral fournit à la province. Il y a donc un bon équilibre dans cette province, comme dans d'autres.

Laila Goodridge: Pourquoi pas dans toutes les provinces? Pourquoi seulement dans des provinces comme l'Alberta?

L'hon. Patty Hajdu: Eh bien, certaines provinces, comme la Saskatchewan, ont toujours eu un système public et la privatisation ne les intéresse pas. Elles ont un système public et...

Laila Goodridge: Cela ne les intéresse pas. C'est intéressant. Ce n'est pas ce que j'ai entendu dire.

L'hon. Patty Hajdu: Ce que je veux dire, c'est que leur système a été construit à partir d'un cadre public et qu'elles ont donc largement fonctionné dans ce cadre public. Les provinces n'ont pas toutes la même approche.

Laila Goodridge: Madame la ministre, nous sommes en pleine crise. Il y a de plus de familles...

Leslie Church (Toronto—St. Paul's, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Pourrions-nous s'il vous plaît laisser la ministre finir de répondre aux questions qui lui sont posées?

Laila Goodridge: Ce n'est pas ainsi que cela fonctionne.

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent ici.

Garnett Genuis: Lisez le Règlement.

Le président: Silence, chers collègues.

C'est le temps de la députée, et la députée a le droit d'interroger le témoin comme elle l'entend, pourvu qu'il ne s'agisse pas de harcèlement, ce qui n'est pas le cas.

Madame Goodridge, vous avez la parole.

Laila Goodridge: Les politiques que votre gouvernement a mises en place acculent à la faillite les petites entreprises appartenant à des femmes parce que, dans de nombreux cas, vous les empêchez d'accéder à des fonds gouvernementaux. Cela a un impact majeur. Des familles sont coincées sur des listes d'attente. Elles n'ont pas accès aux soins. Cela vous préoccupe-t-il?

L'hon. Patty Hajdu: Bien sûr, nous travaillons avec toutes les provinces et tous les territoires pour réduire les frais et augmenter le nombre de places. Je dirais que nous constatons de grands progrès, y compris en Alberta, où le tarif quotidien moyen d'une place en service de garde est de 15 \$ par jour, ce qui permet aux familles d'économiser jusqu'à 13 700 \$.

C'est toute...

Laila Goodridge: Le gouvernement a-t-il atteint son objectif...

L'hon. Patty Hajdu: ... une réalisation pour un gouvernement, et pour un parti de l'opposition qui parle...

Un député: C'est le temps de parole de la députée.

Le président: Madame la ministre, c'est le temps de parole de la députée.

Laila Goodridge: Le gouvernement a-t-il atteint son objectif de création de places?

L'hon. Patty Hajdu: Certaines provinces ont fait mieux...

Laila Goodridge: Répondez par oui ou par non.

L'hon. Patty Hajdu: ... que d'autres en ce qui concerne la création de places.

Laila Goodridge: La réponse est non.

L'hon. Patty Hajdu: En fait, nous travaillons à la prochaine série de plans avec les provinces et les territoires pour nous assurer qu'ils respectent ces engagements.

Laila Goodridge: Jusqu'à maintenant, la réponse est non. Est-ce exact?

L'hon. Patty Hajdu: Ce que je dirais, c'est que nous voyons différentes réalisations d'un bout à l'autre du pays, et certaines provinces ont atteint les objectifs en matière d'espace.

Laila Goodridge: Quelles provinces ont atteint leurs objectifs en matière de places?

L'hon. Patty Hajdu: La Nouvelle-Écosse est très proche de sa cible. Le Québec a augmenté et a même dépassé sa cible.

Le président: Merci, madame la ministre.

Merci, madame Goodridge.

Monsieur Saini, vous avez cinq minutes.

Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Bonjour, madame la ministre et mesdames et messieurs les membres de l'équipe. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous.

Madame la ministre, la mise à jour économique du printemps comprenait des mesures visant à moderniser le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Comment ces changements faciliteront-ils l'accès des Canadiens en situation de handicap aux prestations auxquelles ils ont droit?

L'hon. Patty Hajdu: L'une des préoccupations que nous avons entendues concernait le coût de remplir les formulaires et d'obtenir un soutien médical pour le faire, alors nous avons à la fois élargi l'admissibilité de ceux qui peuvent aider à remplir les formulaires et offert un crédit aux personnes qui demandent le crédit d'impôt pour personnes handicapées afin que les frais moyens de 150 \$ soient remboursés.

Gurbux Saini: Madame la ministre, nous savons que vous avez travaillé très fort pour trouver des solutions pour les travailleurs qui ont été touchés par les tarifs. Qu'a fait votre ministère pour s'assurer que les travailleurs sont soutenus en ces temps difficiles?

L'hon. Patty Hajdu: Je pense que c'est une question très importante.

Même si je sais que les députés d'en face se moquent beaucoup chaque fois que nous parlons de l'assurance-emploi, si vous avez déjà perdu votre emploi, comme moi, vous savez que l'assurance-emploi est en fait un élément très important du rétablissement lorsqu'une personne perd son emploi. Nous avons donc fait deux ou trois choses.

Nous avons augmenté ce que nous appelons les EDMT, qui sont des transferts aux provinces et aux territoires les plus proches du terrain. Nous avons travaillé en partenariat avec les provinces et les territoires pour nous assurer que si l'emploi d'une personne est menacé, elle est immédiatement soutenue par des mesures de soutien globales, elle a accès à l'assurance-emploi et, plus encore, elle a la possibilité de se recycler et d'obtenir du soutien pour mettre à jour son curriculum vitae et mettre à jour sa capacité de chercher un emploi.

Nous avons également prolongé la période de prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs de longue date. Plus on est âgé et plus on est en poste depuis longtemps, plus il peut être difficile de trouver un emploi, et c'est pourquoi nous avons prolongé la période de prestations d'assurance-emploi pour les travailleurs de longue date.

Nous avons facilité l'accès à l'assurance-emploi. Nous avons éliminé le délai de carence d'une semaine et nous avons permis aux gens de conserver les sommes versées à la cessation d'emploi, ce qui signifie que tout ce qui vous est versé pour des vacances, des congés de maladie ou d'autres types de prestations n'est pas retenu de votre assurance-emploi. Il s'agit de s'assurer que les gens ne ressentent pas immédiatement les effets de la crise financière.

Enfin, nous avons offert le travail partagé aux milieux de travail qui croient que, même s'ils font face à un ralentissement, ils voient la lumière au bout du tunnel, ont de nouveaux clients ou se tournent vers une nouvelle approche. Nous avons permis aux entreprises de former des travailleurs et de les maintenir en poste grâce à l'assurance-emploi et à un salaire partiel.

Ce que les employeurs diront, c'est que s'ils doivent fermer complètement leurs portes et reprendre leurs activités, il peut être très difficile de récupérer ces travailleurs. L'objectif réel est d'essayer de garder tout le monde sur le marché du travail en premier, mais si ces personnes sont menacées, il s'agit de s'assurer qu'elles ont le

soutien financier et pratique nécessaire pour trouver leur prochain emploi.

● (0850)

Gurbux Saini: Madame la ministre, le gouvernement a pris des mesures pour renforcer les droits des travailleurs, notamment avec une loi antibriseurs de grève et un soutien à la formation syndicale. En quoi ces mesures favorisent-elles un milieu de travail équitable et de solides relations de travail?

L'hon. Patty Hajdu: Nous en avons même fait plus au cours des 10 dernières années. En fait, nous avons commencé par abroger certaines lois conservatrices très nuisibles qui venaient d'être adoptées sous les conservateurs de Harper — des lois nuisibles qui rendaient plus difficile pour les syndicats de s'organiser, de négocier et de travailler collectivement avec leurs membres. Nous les avons abrogées. En fait, la première mesure prise par le gouvernement Trudeau en 2015 a été de rétablir le droit des syndicats de négocier et de s'organiser.

La deuxième chose que nous avons faite a été de présenter une loi sur l'équité salariale pour les travailleurs sous réglementation fédérale. Encore une fois, c'était très tôt. Il s'agissait de veiller à ce que les travailleurs aient la possibilité de recevoir un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Nous avons également présenté une loi sur la prévention du harcèlement et de la violence pour les travailleurs sous réglementation fédérale. Croyez-le ou non, il s'agissait d'une lacune dans le secteur sous réglementation fédérale.

Comme vous le savez, nous n'avons pas arrêté. Nous avons pris de nombreuses autres mesures, y compris une loi antibriseurs de grève, un salaire minimum fédéral indexé à l'inflation et l'ajout de congés de maladie payés dans le Code canadien du travail. La liste est longue.

Tout cela a été fait dans le but de créer une main-d'œuvre fédérale forte, dans certains cas en respectant les codes provinciaux, et dans d'autres cas en inspirant des règles du jeu équitables pour les travailleurs de tout le pays.

[Français]

Le président: Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci, monsieur le président. Je vais y aller rapidement, parce que le temps passe vite.

Madame la ministre, le plan ministériel prévoit une réduction de dépenses de 156,8 millions de dollars pour 2026-2027. Quels services seront touchés, concrètement? Il reste 30 secondes.

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: En 30 secondes, je vais demander aux fonctionnaires très brièvement...

[Français]

Andréanne Larouche: J'ai d'autres questions pour vous, alors soyez brève.

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Je vais m'adresser brièvement aux fonctionnaires.

[Français]

Paul Thompson (sous-ministre, ministère de l'Emploi et du Développement social): Je vous remercie beaucoup de la question.

Nous allons protéger la prestation de services. C'est un principe très important pour les compressions budgétaires. Nous mettons l'accent sur les aspects administratifs et les secteurs qui appuient le reste du ministère, et nous minimisons l'impact sur la prestation de services. Ce sont seulement les gens des fonctions administratives qui vont être touchés par ces réductions, pour des raisons d'efficacité.

Andréanne Larouche: Merci.

Madame la ministre, tout à l'heure, vous avez glissé un mot sur le programme Emplois d'été Canada et sur la problématique de l'emploi chez les jeunes. Malgré tout, je reçois des résolutions de municipalités. Évidemment, les budgets sont encore tellement serrés qu'il est difficile de répondre aux besoins des organismes et des municipalités. Dans un contexte où les jeunes ont de la difficulté à se trouver un emploi, plusieurs organismes communautaires trouvent encore que le programme Emplois d'été Canada est trop rigide. C'est la même chose pour les municipalités.

Quelles mesures pourraient être mises en place pour simplifier l'accès au financement? Je le demande, parce que, manifestement, il y a encore des gens qui n'arrivent pas à se rendre admissibles, et des jeunes qui n'auront pas d'emploi cet été à cause de ça.

• (0855)

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Je ne suis pas d'accord. Nous avons 100 000 emplois, ce qui représente une augmentation d'environ 40 000 emplois d'été pour les jeunes, et nous ne pensons pas avoir de problème à pourvoir ces postes. C'est un programme qui porte sur l'emploi chez les jeunes. Nous recevons habituellement plus de demandes que nous ne pouvons en financer.

Nous travaillons en étroite collaboration avec vous tous, comme vous le savez. Il y a aussi un ministère qui effectue des vérifications. Vous avez l'occasion, en tant que députés, d'influencer les emplois qui seront disponibles dans votre circonscription, pour diverses raisons. Par exemple, dans ma circonscription, je dois réorganiser...

[Français]

Andréanne Larouche: Il y a plus de demandes que de besoins. Vous allez recevoir des résolutions d'organismes communautaires de chez nous et de municipalités qui n'ont pas réussi à avoir ces emplois, étant donné la limite de leur budget.

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Nous passons à Mme Falk, pour cinq minutes.

Rosemarie Falk: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, d'être ici.

Je dois revenir sur les commentaires que vous avez faits à mon collègue.

Vous ne pouvez pas rester assis ici et dire que, collectivement, nous devons rétablir l'honneur des métiers spécialisés et en faire la promotion comme d'excellentes carrières pour nos jeunes tout en continuant à vilipender les travailleurs qualifiés. C'est votre gouver-

nement qui a laissé entendre que le fait de faire venir des travailleurs de la construction dans les collectivités rurales avait des répercussions sociales et sexospécifiques néfastes, et c'est votre gouvernement qui a continué à vilipender le secteur canadien de l'énergie et ceux qui y travaillent.

Je ne vais pas accepter de vous entendre dire une chose d'un côté de la bouche et dire le contraire de ce que vous faites de l'autre côté. C'est la vérité. Votre gouvernement n'a jamais appuyé les travailleurs spécialisés.

L'hon. Patty Hajdu: Je rétorquerais que votre parti a voté à maintes reprises contre les travailleurs spécialisés. Chaque fois que nous faisons des investissements dans les métiers...

Rosemarie Falk: Est-ce la raison pour laquelle l'ancien premier ministre Justin Trudeau, en Argentine...

L'hon. Patty Hajdu: Vous n'aimez pas cette réponse, n'est-ce pas, madame Falk?

Rosemarie Falk: C'est mon temps de parole.

Le président: Silence.

S'il vous plaît, si vous posez une question, donnez au témoin un temps raisonnable pour y répondre.

Rosemarie Falk: C'était une déclaration.

Le président: Alors, dites merci au témoin et dites-lui que vous avez une autre question et que vous voulez passer à autre chose.

Rosemarie Falk: D'accord.

J'ajouterai à la déclaration que j'ai faite que c'est votre chef, Justin Trudeau, qui a dit au sommet du G20 en Argentine: « Il y a des répercussions sur les hommes et les femmes lorsqu'on fait venir des travailleurs de la construction dans une région rurale. Il y a des répercussions sociales parce que ce sont surtout des travailleurs de la construction masculins. » Le fait d'être le chef d'un État et de dire une telle chose sur la scène mondiale envoie un message. Ce message a été envoyé.

Voilà ce que j'avais à dire. Je souligne l'hypocrisie de votre gouvernement depuis que vous siégez au Cabinet, depuis que vous avez été nommée ministre à l'ère Trudeau.

Nous savons que le secteur canadien des ressources naturelles demeure l'une des plus grandes sources d'emplois bien rémunérés dans les métiers spécialisés et de premier échelon, en particulier pour nos jeunes travailleurs, comme vous l'avez mentionné dans votre déclaration préliminaire. Au cours de notre étude sur l'emploi chez les jeunes, nous avons entendu dire que ces secteurs font face à des obstacles à l'investissement et à l'expansion. Nous savons, comme nous l'avons entendu non seulement au sein de ce comité, mais aussi dans les comités de l'ensemble de la Cité parlementaire, que les politiques anti-énergie des libéraux comme le projet de loi C-69 — le projet de loi anti-pipelines — et le moratoire sur les pétroliers découragent les investissements et envoient des emplois à l'étranger, au sud de la frontière.

Compte tenu de l'objectif déclaré de votre gouvernement de bâtir un Canada fort et de restaurer l'honneur des métiers, vous devez être en faveur de l'élimination de ces projets de loi nuisibles, qui étouffent notre économie et freinent la création d'emplois. Est-ce exact?

L'hon. Patty Hajdu: Je voudrais revenir sur cette remarque hypocrite, et j'aimerais...

Rosemarie Falk: Je suis désolée, madame la ministre, mais c'est mon temps de parole.

J'ai formulé mes remarques. J'ai suivi les instructions de la présidence. J'ai poursuivi et j'ai posé mes questions. J'attends de votre part suffisamment de courtoisie et de respect pour que vous répondiez à la question que je vous pose. Nous ne sommes pas à la période des questions. Nous savons que nous n'obtenons jamais de réponses, c'est pourquoi...

Leslie Church: J'ai un rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Indiquez clairement l'objet de votre rappel au Règlement.

Leslie Church: Le rappel au Règlement porte sur le fait que la députée a posé une question et que le témoin devrait pouvoir y répondre.

● (0900)

Le président: Merci, madame Church.

Je rappelle une nouvelle fois aux députés que, lorsqu'ils posent une question ou font une déclaration, ils doivent laisser un délai raisonnable au témoin pour répondre, avant de poursuivre. La parole est à la députée.

Allez-y, madame Falk.

Rosemarie Falk: Merci.

Ma question était la suivante. Vous devez être favorable à l'abandon de ces politiques, car elles empêchent les jeunes au Canada de se lancer dans les métiers, qui offrent les emplois bien rémunérés auxquels vous avez fait allusion. Je suis d'accord pour dire que les métiers sont des emplois très bien rémunérés. Ils permettent souvent un excellent équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ces personnes sont en mesure de subvenir aux besoins de leur famille.

Il serait donc logique, compte tenu de ce que vous avez dit dans votre déclaration liminaire, que vous ne soutenez pas les politiques anti-développement et anti-énergie que votre gouvernement a fait adopter.

L'hon. Patty Hajdu: J'étais ministre sous le gouvernement Trudeau lorsque nous avons construit un pipeline. Je le répéterai sans cesse...

Rosemarie Falk: Lorsque vous avez vendu un pipeline...

L'hon. Patty Hajdu: ... nous avons soutenu des projets énergétiques partout au pays. Tout récemment, j'ai été très heureuse d'apprendre la vente de GNL à l'Allemagne par l'intermédiaire de Ksi Lisims, qui est manifestement détenue en partie par des Autochtones.

Rosemarie Falk: Merci, madame la ministre.

Ma question portait précisément sur...

L'hon. Patty Hajdu: Je pense qu'il y a tellement de possibilités...

Rosemarie Falk: Madame la ministre, ma question était...

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, j'aimerais terminer ma phrase.

Rosemarie Falk: J'aimerais avoir une réponse, mais vous ne répondez pas à la question.

J'ai posé une question précise sur les politiques énergétiques telles que les projets de loi C-69 et C-48, qui concernaient l'interdiction des pétroliers que votre gouvernement a fait adopter sous le gouvernement Trudeau. Vous ne répondez pas à cela.

Je tiens également à souligner que des investissements ont quitté notre pays. Nous avons TMX, qui était au Canada. La surréglementation de votre gouvernement, avec vous aux commandes aux côtés de Justin Trudeau, a provoqué un tel désastre que l'entreprise a quitté le pays. Nous l'avons vendue aux États-Unis, et aujourd'hui, elle est rentable.

Nos projets énergétiques génèrent des recettes pour le gouvernement. Est-ce exact, oui ou non?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président...

Rosemarie Falk: Les recettes perçues par le gouvernement sont affectées à nos programmes sociaux. Elles vont à nos aînés. Elles couvrent les frais de garderies à 10 \$ par jour. Elles vont aux parents sous forme de prestations pour enfants.

Je trouve incompréhensible que votre gouvernement ne veuille pas que les jeunes se lancent dans les métiers. S'il le voulait, vous abrogeriez ce projet de loi...

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): J'ai un rappel au Règlement.

Rosemarie Falk: ... et nous aurions des projets énergétiques partout au pays.

Des députés: Oh, oh!

Le président: À l'ordre.

La ministre comparait ici au sujet du budget supplémentaire des dépenses. Je demanderais à tous les membres de s'en tenir au contexte général de la question dont le Comité est saisi.

Madame la ministre, vous avez 10 secondes pour répondre.

L'hon. Patty Hajdu: Il est clair que la députée d'en face ne souhaite pas obtenir de réponse. Elle préfère sermonner la ministre plutôt que de constater la croissance et les investissements exceptionnels que connaît actuellement le pays, en partie grâce au projet de loi C-5, mais certainement aussi grâce au premier ministre, qui travaille jour et nuit pour que le Canada soit perçu non seulement comme un excellent pays où investir, mais aussi comme un excellent pays auprès duquel s'approvisionner.

Le président: Merci.

Merci, madame Falk.

Nous terminerons avec Mme Church, qui disposera de cinq minutes.

Leslie Church: Merci, monsieur le président. C'est toujours un plaisir d'être au Comité HUMA.

Je remercie la ministre et ses collaborateurs de leur présence.

Madame la ministre, pour faire suite à ce dernier échange, je me demande si vous souhaitiez nous faire part de vos commentaires sur certaines des réactions à l'initiative Une Équipe Canada forte. Vous et moi avons rencontré diverses organisations et institutions dans tout le pays, qui nous ont fait part de leurs impressions sur notre plan visant à recruter, former et embaucher jusqu'à 100 000 nouveaux travailleurs qualifiés titulaires du Sceau rouge. Quelles réactions avez-vous entendues à propos de ce plan?

L'hon. Patty Hajdu: Merci beaucoup pour cette question, et merci de me donner quelques instants pour y répondre.

Le lancement a été incroyable. Nous avons constaté un réel enthousiasme de la part de pratiquement tous les secteurs concernés. Les employeurs nous ont dit que c'était exactement ce dont ils avaient besoin pour recruter la prochaine génération de talents. Les syndicats nous ont fait savoir qu'ils étaient ravis du soutien apporté à leurs membres, en particulier à leurs apprentis, qui sont souvent confrontés à de faibles taux d'achèvement de leur formation, principalement en raison de problèmes financiers. Bon nombre des mesures que nous mettons en place pour aider les travailleurs sont des aides financières visant à garantir que ce ne soit pas l'argent qui les pousse à abandonner les métiers.

Les formateurs nous ont dit qu'ils voyaient l'intérêt de la phase d'attraction du plan, qui consiste à établir des partenariats avec des organismes au service des jeunes — collèges, écoles secondaires — afin de faire découvrir les métiers aux jeunes, contrairement à ce que disait la députée d'en face. En fait, au cours de la dernière décennie, de nombreux gouvernements ont travaillé à attirer des gens vers les métiers.

Nous constatons que les travailleurs des métiers spécialisés sont de plus en plus âgés. Mon fils a 29 ans et il est le plus âgé des opérateurs sur le chantier. Vous pouvez donc imaginer les défis auxquels sont confrontés les employeurs, et ce dans toute sorte de métiers spécialisés. Il ne s'agit pas seulement des métiers du bâtiment. Cela concerne également tous les métiers de l'automobile.

On constate de la passion et de l'enthousiasme partout au pays. Il y a cet investissement de 6 milliards de dollars, contre lequel les députés du parti d'en face ont voté. Ils aiment bien parler de mesures de soutien pour les travailleurs et les jeunes, mais ils votent contre ces mesures à chaque fois, ce qui me choque beaucoup, car on pourrait penser que c'est quelque chose qu'ils soutiendraient. Il s'agit des métiers spécialisés. Il s'agit de grands projets. Il s'agit des syndicats. Il s'agit des jeunes. Il s'agit pratiquement de tout le monde.

Il y a de l'effervescence et de l'enthousiasme, et tout le monde veut aider. Tout le monde s'est porté volontaire pour aider. C'est très encourageant. Il y a de très bonnes idées sur la manière d'utiliser ce programme pour nous aider à former la prochaine génération de travailleurs qualifiés.

Leslie Church: Allez-y, madame Harrison.

• (0905)

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Bonjour, madame la ministre.

Vous et moi avons déjà parlé de cette question. Je viens d'une famille d'ouvriers spécialisés. Mon père et mon frère sont membres de l'Union internationale des opérateurs de machines lourdes, et mon enfance a été marquée par des déplacements en Ontario — notamment dans le Nord de l'Ontario — pour rendre visite à mon père. Il est décédé en 2010 d'un cancer du pancréas, mais j'aurais tant voulu qu'il soit là pour voir ce moment unique. J'aurais aimé qu'il puisse constater l'engagement et la passion du gouvernement pour soutenir et développer le secteur canadien des métiers spécialisés.

J'étais récemment au Collège Fleming, où se trouve le Kawartha Trades and Technology Centre, et les gens là-bas sont absolument ravis de ce que nous faisons. J'ai rencontré de nombreux étudiants,

en particulier dans le secteur du soudage, et l'établissement n'a même pas assez de places pour accueillir tous ceux qui souhaitent se lancer dans ce domaine.

Mon père était soudeur et mécanicien d'équipement lourd autodidacte, mais ses compétences étaient très prisées. Il a passé beaucoup de temps à Fort McMurray, dans les sables bitumineux, tout comme mon frère. Quand nous parlons de ce sujet, il manque parfois un élément. Oui, ce sont des emplois très bien rémunérés, des emplois hautement qualifiés, mais il y a aussi la fierté associée au fait d'exercer un métier spécialisé. Aujourd'hui, même si mon père n'est plus là, lorsque je parcours le pays, je retrouve sa trace un peu partout dans les projets auxquels il a participé.

À la lumière de nos discussions, j'estime que le gouvernement a vraiment pris la pleine mesure de l'importance de ces emplois. Nous avons adopté une approche très réfléchie pour que les gens puissent aller jusqu'au bout du programme du Sceau rouge.

S'il reste du temps, pourriez-vous nous en dire plus sur certaines des mesures de soutien à cet égard et sur la façon dont nous allons permettre aux gens de compléter leur certification Sceau rouge, du début à la fin?

L'hon. Patty Hajdu: Merci beaucoup d'avoir raconté l'histoire de votre père. C'est le vécu de tant de gens de métier. À l'époque, ils apprenaient leur métier par eux-mêmes et ils ont été certifiés dans un contexte bien différent. Je ne sais pas si votre père a pris sa retraite ou non, mais ce sont ces travailleurs spécialisés qui forment aujourd'hui la relève.

Je pense que votre père voyageait beaucoup et, pour reprendre les propos de Mme Falk, être loin de chez soi pose des défis, surtout pour les hommes. Je tiens à reconnaître à quel point cela a dû être difficile pour votre famille.

Mon fils se déplace aussi pour le travail. Dans les métiers spécialisés, on se préoccupe beaucoup des services de soutien en santé mentale, en particulier pour les hommes — les femmes aussi, mais il s'agit souvent d'hommes — qui sont loin de chez eux, qui se sentent seuls et parfois désœuvrés. Ils se retrouvent dans des camps de travail éloignés. Cette préoccupation a été soulevée, et nous nous efforçons de fournir un soutien complet aux travailleurs qui sont loin de chez eux.

Laila Goodridge: J'invoque le Règlement.

Le président: Oui.

Laila Goodridge: Ces propos viennent contredire ce que la ministre soutenait. Elle dit carrément le contraire maintenant.

L'hon. Patty Hajdu: Ce n'est pas le cas.

Le président: Merci, madame Goodridge et madame Harrison.

Merci, madame la ministre.

Voilà qui met fin à cette partie de la réunion. Je vous remercie de cette série de questions très animée.

Avant que nous...

Garnett Genuis: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

La ministre est censée rester ici pendant une heure, ce qui n'est pas très long. Nous avons le temps pour une autre série de questions de l'opposition.

Le président: Merci, monsieur Genuis.

Nous passons aux votes, et je vais devoir conclure là-dessus.

Garnett Genuis: Monsieur le président, non, nous ne passons pas aux votes. Nous avons cinq minutes pour permettre à l'opposition de poser des questions. La ministre est censée comparaître pendant une heure. C'est ce qui est prévu à l'ordre du jour. Nous avons le temps de...

Le président: Merci, monsieur Genuis.

Garnett Genuis: Nous avons très peu de temps avec la ministre, en général. Elle est ici. Je veux respecter son temps et l'engagement qu'elle a pris envers nous.

Je serai heureux de partager le temps qui reste avec le gouvernement, ce qui est plus que ce que je devrais offrir, bien franchement.

Le président: En guise de compromis, je vais permettre à l'opposition de poser une question.

• (0910)

Garnett Genuis: Deux minutes et demie chacun...

Le président: Non. Je vais vous accorder deux minutes pour poser une question et deux minutes...

Emma Harrison: La ministre peut-elle terminer sa réponse?

Le président: Oui, je vais permettre à la ministre de terminer sa...

Un député: [*Inaudible*] question. Vous ne la laissez pas répondre.

Le président: Je vais devoir suspendre la séance si l'ordre n'est pas rétabli.

Madame la ministre, veuillez terminer votre réponse. J'accorderai ensuite deux minutes à l'opposition et deux minutes au gouvernement.

Rosemarie Falk: Elle a déjà dépassé le temps imparti et maintenant, au lieu...

Le président: Voulez-vous que je suspende la séance ou préférez-vous poser votre question?

Madame la ministre, terminez vos observations.

Nous passerons ensuite aux derniers intervenants, avant de conclure.

L'hon. Patty Hajdu: Je vais terminer mes observations.

Je veux dire deux choses. Les syndicats sont très préoccupés par le soutien offert à leurs membres lorsqu'ils cherchent à favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, qui fait partie intégrante de la vie des gens de métier. Beaucoup d'efforts sont déployés, de concert avec les syndicats, relativement à la santé mentale au sein de la main-d'œuvre, surtout dans le contexte du travail à distance, notamment en misant sur l'activité physique et les possibilités de loisirs. De nombreux syndicats dénoncent aussi le caractère inadéquat des hébergements fournis par les employeurs et plaident pour de meilleures conditions d'hébergement pour les travailleurs en région éloignée.

Je tenais simplement à rendre hommage à votre père.

Le président: Merci.

Monsieur Genuis, vous pouvez poser votre question. Vous avez deux minutes.

Garnett Genuis: Merci.

Pour faire suite aux allégations selon lesquelles la grève des travailleurs du transport aérien aurait entraîné des pénuries de tissus et d'organes destinés aux greffes, Blacklock's a fait une demande d'accès à l'information qui a révélé qu'il n'existait tout simplement aucune preuve à l'appui de cette affirmation. La réponse du ministère à la demande d'accès à l'information était-elle inexacte?

L'hon. Patty Hajdu: Il y a des éléments de preuve provenant de différentes sources. On m'a informée que cela entraînerait une pénurie de fournitures médicales, y compris, potentiellement, d'organes et...

Garnett Genuis: Cette information vous a-t-elle été fournie par les fonctionnaires du ministère?

L'hon. Patty Hajdu: Dans les nombreuses séances d'information auxquelles j'ai assisté, on m'a informée que cette situation allait créer de graves pénuries de fournitures médicales.

Garnett Genuis: Des fonctionnaires du ministère ont-ils participé ou contribué à cette séance d'information?

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): J'invoque le Règlement.

L'hon. Patty Hajdu: Je viens de dire à trois reprises que j'ai assisté à une séance d'information.

Le président: Cela devient répétitif, monsieur Genuis.

L'hon. Patty Hajdu: Beaucoup de gens travaillaient sur ce dossier, et c'était indéniablement clair.

Garnett Genuis: Je comprends ce que vous dites, madame la ministre. Le hic, c'est que le ministère n'a absolument aucune trace de ces conversations.

Un député: J'invoque le Règlement.

Garnett Genuis: Il semble que la corrélation précise entre l'information que vous avez communiquée et les faits est telle qu'elle soulève de véritables problèmes d'ordre épistémologique, au point de mettre à rude épreuve...

L'hon. Patty Hajdu: Je sais, moi aussi, ce que signifie le mot « épistémologique ».

Garnett Genuis: ... toute tentative d'explication logique et cohérente.

L'hon. Patty Hajdu: Lorsqu'un conflit de travail d'une telle ampleur survient, comme c'était le cas l'été dernier, il y a de nombreuses interruptions qui touchent, entre autres, le transport de marchandises assuré par Air Canada partout au pays — et même à l'échelle mondiale.

Garnett Genuis: Le ministère n'a aucune trace de la séance d'information qui vous a été fournie à ce sujet.

Caroline Desrochers: Le ministère a déjà répondu à cette question.

Garnett Genuis: Vous prétendez avoir été informée. Vous ne voulez pas nous dire si des fonctionnaires étaient présents ou non à cette séance d'information.

Je vais revenir aux fonctionnaires. Normalement, lorsqu'une séance d'information a lieu, les hauts fonctionnaires y sont présents. Le compte rendu en fait foi. Pourtant, cette demande d'accès à l'information n'a rien révélé. La réponse était-elle exacte? Le ministère dispose-t-il de ce genre d'information?

Le président: Merci, monsieur Genuis.

L'hon. Patty Hajdu: Je trouve intéressant qu'un député qui n'a jamais été ministre prétende savoir à quoi ressemblent « normale-ment » les séances d'information.

Garnett Genuis: J'étais membre du personnel ministériel. Je sais comment fonctionnent les séances d'information. J'ai participé à bon nombre d'entre elles.

Le président: Madame Church, vous avez deux minutes.

Leslie Church: Madame la ministre, je sais à quel point les provinces et les territoires sont des partenaires importants dans l'atteinte de nos objectifs en matière d'emploi et de métiers spécialisés. Je me demande si vous pourriez nous parler un peu de l'importance des ententes relatives au marché du travail que le gouvernement a conclues avec les provinces et les territoires pour soutenir la formation et le perfectionnement de nos travailleurs touchés par les droits de douane.

L'hon. Patty Hajdu: La plupart des programmes de formation, y compris pour les travailleurs des métiers désignés Sceau rouge, relèvent des provinces et des territoires, et nous intervenons à titre de partenaires de soutien.

Tout d'abord, nous transférons 3 milliards de dollars par année aux provinces et aux territoires pour les aider au chapitre de la formation. Celle-ci prend différentes formes. Vous connaissez sans doute certains établissements. Par exemple, l'organisme Youth Employment Services serait financé, en partie, par des fonds fédéraux. Bien entendu, les provinces et les territoires contribuent eux aussi à la formation professionnelle de diverses façons. Nous les appuyons également au moyen de fonds supplémentaires, comme je l'ai mentionné. Je ne vais pas revenir là-dessus. Je crois que vous avez déjà entendu ma réponse concernant les mesures relatives à l'assurance-emploi.

Enfin, nous collaborons avec les provinces et les territoires de plusieurs façons importantes dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse. Nous bonifions les transferts en finançant des possibilités d'emploi pour les jeunes partout au pays. Les stages pratiques pour étudiants sont souvent coordonnés par des organismes provinciaux et territoriaux. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour nous assurer de ne pas faire double emploi et de ne pas empiéter sur les champs de compétence des uns et des autres.

Ce que nous essayons d'offrir, c'est vraiment une approche qui permet aux gens... J'aime dire que toutes les portes mènent au bon endroit: peu importe par où l'on entre, on trouvera du soutien. Évidemment, il subsiste encore des lacunes. C'est pourquoi la mise à jour économique du printemps prévoit un investissement de 6 milliards de dollars dans les métiers désignés Sceau rouge.

• (0915)

Le président: Merci beaucoup.

Par souci d'équité, nous allons terminer avec Mme Larouche, pour une intervention de deux minutes.

[Français]

Andréanne Larouche: Madame la ministre, les demandes d'aide alimentaire, de soutien au logement et de services sociaux exposent partout au Québec. C'est ce que j'ai entendu sur le terrain lors des deux dernières semaines de relâche parlementaire.

Le gouvernement considère-t-il que le budget actuel répond à l'ampleur des besoins? Quels programmes pourraient être bonifiés?

L'hon. Patty Hajdu: Nous travaillons avec le Québec, en tout respect, parce que cette province est très bonne pour mener à bien les programmes. Nous avons des réunions avec les provinces pour fournir les fonds de façon à ce qu'elles puissent améliorer leurs propres programmes. Je pense souvent aux programmes qui fonctionnent très bien au Québec. Nous en tirons des leçons: nous prenons exemple sur la conception de ses programmes afin de l'appliquer aux autres programmes fédéraux.

Le président: Merci, madame Larouche.

Je remercie également madame la ministre et les fonctionnaires.

[Traduction]

Nous passons maintenant aux votes sur le budget principal des dépenses.

ORGANISATION CANADIENNE D'ÉLABORATION DE NORMES D'ACCESSIBILITÉ

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement...11 786 820 \$

Crédit 5—Subventions et contributions.....8 500 000 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Crédit 1—Dépenses du programme.....5 947 344 \$

(Le crédit 1 est adopté avec dissidence.)

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Crédit 1—Dépenses de fonctionnement..... 1 111 834 762 \$

Crédit 5—Subventions et contributions..... 12 513 074 018 \$

(Les crédits 1 et 5 sont adoptés avec dissidence.)

Le président: Dois-je faire rapport de ces crédits du budget principal des dépenses à la Chambre, moins les sommes votées au titre des crédits provisoires?

Un député: Avec dissidence.

Le président: Je vais en faire rapport à la Chambre avec dissidence.

Merci, chers collègues.

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance pour nous préparer à accueillir le prochain groupe de témoins, qui aborderont la question de l'itinérance.

• (0915)

(Pause)

• (0920)

Le président: Mesdames et messieurs les membres du Comité, veuillez prendre place pour la deuxième heure de la réunion d'aujourd'hui.

J'aimerais prendre quelques instants pour rappeler à ceux qui n'étaient pas présents plus tôt qu'ils peuvent participer à la réunion d'aujourd'hui dans la langue officielle de leur choix. Pour ce faire, assurez-vous de sélectionner le bon canal. Si vous vous trouvez dans la salle, utilisez votre oreillette pour entendre les interventions. Si vous participez virtuellement, veuillez cliquer sur l'icône du globe au bas de votre écran et choisir la langue officielle de votre choix. En cas d'interruption de l'interprétation, veuillez attirer mon attention et nous suspendrons la séance.

Cela dit, une témoin qui devait comparaître virtuellement, Mme Savage, n'a pas réussi le test de qualité du son pour l'interprétation; elle sera donc convoquée à une date ultérieure.

Veillez adresser tous vos commentaires à la présidence. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole.

Nous passons maintenant à notre étude sur l'itinérance au Canada. J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins qui comparaissent en personne.

Nous accueillons Sandra Clarkson, présidente-directrice générale de la Calgary Drop-In and Rehab Centre Society, et Gilles Beauregard, coordonnateur de la Table Itinérance Rive-Sud.

Vous disposez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire.

Nous allons commencer par vous, madame Clarkson.

• (0925)

Sandra Clarkson (présidente-directrice générale, Calgary Drop-In and Rehab Centre Society): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui.

Comme mentionné, je m'appelle Sandra Clarkson, et je suis la présidente-directrice générale du Calgary Drop-In Centre, l'un des plus grands refuges pour sans-abri au pays. Notre centre peut accueillir plus de 1 000 personnes chaque nuit. Je suis également coprésidente du Réseau canadien de transformation des refuges, une collaboration nationale en pleine croissance qui réunit des dirigeants de refuges, des organisations de première ligne, des chercheurs et des partenaires du système qui travaillent ensemble pour moderniser les systèmes d'intervention auprès des sans-abri.

Ce virage est essentiel à la lutte contre l'itinérance au Canada. D'un bout à l'autre du pays, nous constatons que l'itinérance est devenue un enjeu plus complexe. Les refuges doivent de plus en plus composer avec des problèmes tels que la dépendance sévère, la maladie mentale, des besoins de santé chroniques, le vieillissement, les déficiences cognitives et l'itinérance à long terme, alors que les collectivités subissent également de fortes pressions en matière d'abordabilité du logement et font face à un manque de logements supervisés.

Les refuges sont appelés à assumer à la fois des fonctions d'intervention d'urgence, de stabilisation de la santé, de soutien en santé mentale et de fournisseurs de logement de dernier recours. Cette situation n'est ni viable ni acceptable sur le plan humain. Nous avons besoin d'une réponse à l'itinérance qui demeure axée sur le logement, qui s'intègre mieux aux systèmes de santé et de rétablissement, et qui tient compte de la complexité des enjeux auxquels les collectivités font face aujourd'hui.

Le logement doit rester l'objectif central. L'itinérance est fondamentalement un problème de logement. Les refuges d'urgence sont certes importants, mais ils ne peuvent pas devenir des solutions à long terme ni porter tout le fardeau de la crise du logement.

Nous avons besoin d'investissements accrus pour soutenir le logement sous toutes ses formes, notamment les logements très abordables, les logements de transition, les logements temporaires pour soins de répit et les modèles de logement intégrant des services adaptés aux différents niveaux de besoins. Les bâtiments, à eux seuls, ne créent pas la stabilité du logement. Les logements supervisés ne fonctionnent que s'il existe un financement durable. Les investissements fédéraux produisent les meilleurs résultats lorsque la construction de logements va de pair avec le financement des services nécessaires à leur fonctionnement à long terme.

On ne peut pas parler d'itinérance sans parler de toxicomanie. L'approvisionnement en drogues toxiques a nettement accru la complexité des cas observés, tant sur le plan médical que sur le plan comportemental, dans les refuges et dans nos rues. L'un des constats les plus clairs est l'impact profond de la dépendance et de l'approvisionnement en drogues toxiques. Il ne s'agit pas simplement d'un problème de désordre public, mais bien de vulnérabilité humaine, de traumatisme, de santé et de survie. Les collectivités ont besoin de traitements, de services de désintoxication, de soutien en santé mentale, de mesures de réduction des méfaits et de voies de rétablissement à long terme, intégrés aux solutions en matière de logement.

Le programme Vers un chez-soi devrait appuyer la transformation du système. Ce programme a renforcé la coordination et les pratiques axées sur le logement, mais sa prochaine phase devrait également aider les collectivités à moderniser des systèmes devenus obsolètes. Un fonds dédié à la transformation du système de lutte contre l'itinérance pourrait soutenir la mise en place de partenariats intégrés en soins de santé, d'environnements favorisant la stabilisation et le rétablissement, d'initiatives de prévention et de détournement, la modernisation de l'accès coordonné et des voies plus efficaces vers le logement afin que les collectivités puissent aller au-delà de la gestion de la demande et obtenir de meilleurs résultats. Ce fonds dédié à la transformation permettrait aux collectivités d'innover tout en restant ancrées dans des résultats mesurables.

Les politiques doivent tenir compte des besoins aigus, des pratiques durables et de la prévention. Les politiques fédérales devraient reconnaître que l'itinérance aiguë est un défi distinct qui nécessite une approche intégrée en matière de logements, de soins de santé, de services de santé mentale et de rétablissement. Elles devraient également arrimer les investissements en immobilisations à un financement durable des activités, soutenir la stabilité de la main-d'œuvre et mettre davantage l'accent sur la prévention et le détournement, notamment par la planification de la continuité des soins, la prévention des expulsions et les approches dirigées par les Autochtones. Les collectivités ont besoin de réponses fédérales-provinciales intégrées fondées sur des résultats communs, et non sur des sources de financement isolées.

En conclusion, l'itinérance au Canada est plus complexe et plus aiguë que ce que nos systèmes actuels avaient été conçus pour gérer. La réponse doit rester centrée sur le logement, mais elle doit aussi être mieux intégrée aux mesures de soutien en matière de santé, de traitement des dépendances et de rétablissement. Si nous voulons obtenir de meilleurs résultats, nous devons investir non seulement dans les interventions d'urgence, mais aussi dans la transformation du système, la pérennité des activités et la prévention.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (0930)

Le président: Merci, madame Clarkson.

[Français]

Monsieur Beauregard, vous avez la parole pour cinq minutes.

Gilles Beauregard (coordonnateur, Table Itinérance Rive-Sud): Bonjour, tout le monde. Je m'appelle Gilles Beauregard. Je suis coordonnateur de la Table Itinérance Rive-Sud et fier papa de trois enfants ainsi que grand-papa de petits-enfants. Je suis fier de tout ça, et c'est pour cette raison que je le mentionne.

Ça fait 40 ans que je travaille dans le domaine de la dépendance et de l'itinérance au Québec. J'en suis très fier. Je souhaite remercier un peu tout le monde.

Dans les années 2000, j'ai vu comment se passait l'itinérance au centre-ville de Montréal. Ce n'était pas facile. Ça a été les premiers moments où il y a eu du financement pour les groupes en itinérance. Le gouvernement fédéral a d'abord mis sur pied l'Initiative de partenariats de lutte contre l'itinérance. Le programme a ensuite changé de nom pour devenir la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Il s'appelle maintenant Vers un chez-soi.

Au fil des années, ce financement pour le Québec est passé de 20 à 35 millions de dollars. Après la pandémie de la COVID-19, ce montant a augmenté jusqu'à 80 millions de dollars. Je pense que, présentement, 90 millions de dollars sont attribués annuellement au Québec. Ça a changé le visage du Québec. Auparavant, la grande part du financement allait au centre-ville de Montréal. Maintenant, le financement se fait de plus en plus sur l'ensemble du Québec. C'est une bonne chose et un bon coup.

Avant de vous donner des commentaires sur les choses à améliorer, je trouve important de vous mentionner les bons coups que nous avons faits collectivement. Pendant cette période, nous avons vu passer tant des gouvernements libéraux que conservateurs. Tout le monde a donc fait des bonnes choses, et ça, il faut le souligner.

Ça a aussi servi de levier pour le Québec. Au début des années 2000, c'était surtout le fédéral qui donnait des sous. En fait, presque 100 % des sous venaient du fédéral. Au fil des années, le provincial a aussi donné des sous. Sa part est maintenant de 40 %. Certes, le gouvernement fédéral est encore très présent, mais le gouvernement du Québec donne aussi des sous. Évidemment, je ne peux pas parler pour les autres provinces. Je ne peux pas parler pour Mme Clarkson ni pour l'Alberta. Ce que je peux dire, c'est que, pour le Québec, ça a été une bonne chose.

Pour ceux qui ne le savent pas, en matière d'itinérance, il y a une entente entre le Canada et le Québec. Cette entente n'est pas toujours facile à gérer. Malgré tout, les gens s'entendent. Au Québec, l'approche globale est beaucoup privilégiée. Fondamentalement, cette approche mise beaucoup sur le logement, mais aussi — et c'est ce que nous souhaitons avoir — sur des ressources comme le travail de rue et l'accompagnement. Pour nous, il est important que différentes mesures soient mises en place.

Pour ce qui est du programme Vers un chez-soi, qui est en cours, des choses nous inquiètent. Nous souhaitons que son financement soit indexé. Malheureusement, malgré tous les bons coups que nous faisons, malgré tout l'argent qui a été mis là-dedans, la situation de l'itinérance augmente. Il faut continuer la bataille et que cet argent soit indexé. Souvent, nous recevons une enveloppe pour chaque année, mais le montant n'est pas indexé.

Il faudrait aussi avoir la possibilité de reporter des sommes. Administrativement parlant, les sommes qui sont engagées pendant une année ne peuvent pas être reportées l'année d'après. Parfois, ça rend le travail difficile, d'autant plus que les règles administratives ne sont pas si évidentes que ça. Ça amène les groupes à travailler beaucoup sur la reddition de comptes et moins avec les personnes en situation d'itinérance, alors que c'est ce qu'ils voudraient.

Un dénombrement des personnes en situation d'itinérance a été fait au Québec, et on est passé de 10 000 à 12 000 personnes en si-

tuation d'itinérance visible. Nous nous attendons à ce que ce nombre continue d'augmenter.

L'itinérance est dans toutes les régions du Québec, et je pense qu'elle doit aussi être dans toutes les régions de l'Alberta. Il y a de l'itinérance un peu partout, et c'est très inquiétant. Des petites villes qui n'avaient pas de problème d'itinérance en ont maintenant. Certains membres du Comité, par exemple Mme Larouche, M. Joseph et Mme Desrochers, sont très présents sur le terrain.

Vous le voyez, il y a de l'itinérance partout. Nous avons encore du travail à faire pour renverser la tendance.

Je termine sur ça.

• (0935)

Le président: Merci, monsieur Beauregard.

[Traduction]

Nous allons maintenant commencer le premier tour de questions. Nous allons passer à M. Aitchison pour six minutes.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les deux témoins qui sont ici.

Je vais commencer par Mme Clarkson.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les efforts que vous déployez au centre d'accueil — non seulement pour héberger les personnes dans des refuges d'urgence, mais aussi pour leur offrir un véritable logement? J'aimerais mieux comprendre pourquoi l'itinérance augmente, et comment nous devons aborder ce problème à long terme. L'objectif est en fait de mettre fin à l'itinérance.

Je me demande si vous pourriez nous parler plus précisément des efforts que vous déployez au centre d'accueil et de ce que nous devrions faire différemment à l'échelle nationale et provinciale.

Sandra Clarkson: Au Calgary Drop-In Centre, nous avons pris la décision très délibérée en 2018 de devenir un refuge d'urgence axé sur le logement. Chaque programme et service que nous offrons vise à mener à un résultat positif en matière de logement. Depuis, nous avons logé plus de 4 000 personnes, dont 70 % occupent un logement sur le marché privé sans subvention au loyer et ont pu conserver leur logement. Depuis, notre taux de retour en refuge est inférieur à 5 %.

Un changement fondamental dans notre approche des services aux sans-abri doit s'opérer dans tout le pays, pour que chaque programme et service vise un résultat positif en matière de logement que les gens peuvent maintenir. Nous devons reconnaître que tout ne fonctionne pas toujours du premier coup. Il s'agit d'identifier clairement les besoins individuels et de les mettre en adéquation avec un logement adapté, assorti d'un accompagnement pertinent aussi longtemps que nécessaire. De plus, nous devons reconnaître que toutes les personnes ayant connu une période d'itinérance n'ont pas nécessairement besoin d'un logement avec services de soutien, et que le programme d'accès et d'évaluation coordonnés, ou CAA, devrait vraiment être envisagé en dernier recours pour bien des gens.

Scott Aitchison: J'ai une question complémentaire. Diriez-vous qu'il existe des organisations bien intentionnées dans le secteur de l'itinérance qui n'abordent pas leur travail comme vous, et qu'elles visent simplement à loger le plus grand nombre de personnes?

Sandra Clarkson: Les refuges d'urgence ont toujours été financés en fonction des résultats attendus axés sur les extrants, comme les nuitées, les repas servis, et ainsi de suite, sans qu'on s'attende à des résultats en matière de logement. D'après notre expérience en Alberta, nos accords de financement nous incitaient en réalité à fonctionner à plein rendement et à ne pas disposer d'un refuge de transition, puisqu'ils étaient basés sur un tarif journalier. Ce n'est pas le bon indicateur à privilégier; nous devrions plutôt récompenser les résultats positifs en matière de logement.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement provincial pour intégrer des résultats et un libellé axés sur le logement dans les ententes de services de base. Il faut aller au-delà des besoins immédiats — de la nourriture, des vêtements et un toit — pour trouver un moyen de sortir les gens de l'itinérance et de les réintégrer à la collectivité.

Scott Aitchison: Diriez-vous que, souvent — certainement dans le passé —, la méthode pour lutter contre l'itinérance dans les communautés consistait trop souvent à fournir des solutions provisoires, comme donner un peu d'argent pour s'assurer que personne ne se retrouve dans la rue, et rien d'autre? Est-ce seulement maintenant que nous commençons à aborder cette question de manière plus globale?

Je pense qu'on a dit que le Québec privilégiait une approche plus holistique. À mon sens, c'est ce genre d'approche qui met réellement fin à l'itinérance. Imaginez, par exemple, que notre objectif soit de vous faire fermer.

Que changeriez-vous à l'échelle fédérale, qu'il s'agisse du programme Vers un chez-soi ou du renouvellement imminent de la Stratégie nationale sur le logement? Que changeriez-vous dans le fonctionnement de ces programmes pour faciliter votre travail?

• (0940)

Sandra Clarkson: Le besoin le plus criant que nous constatons est qu'il faut davantage de logements supervisés et de soutien des opérations afin de fournir ces logements, en particulier pour les personnes ayant des besoins très complexes. Le Calgary Drop-In Centre est un refuge peu restrictif, et la complexité des situations des personnes que nous voyons ne cesse d'augmenter d'année en année. Le problème, c'est qu'elles n'ont nulle part où aller. Elles continuent donc de traîner dans les refuges. Ce sont souvent nos utilisateurs les plus assidus, qui sont très visibles dans les centres-villes. Or, nous devons nous occuper de cette population très complexe pour aider à résoudre certains enjeux de visibilité. Les citoyens de la communauté veulent de moins les voir. Ils se moquent éperdument de ce qui leur arrive; ils ne veulent tout simplement pas les voir.

Nous avons l'occasion de vraiment moderniser nos systèmes de prise en charge des itinérants pour qu'ils soient résolument axés sur le logement, de la prévention à l'orientation vers un traitement de rétablissement et un logement. C'est ce que je recommanderais: que nous examinions le continuum et que nous collaborions avec les partenaires provinciaux pour nous assurer que nous ramons tous dans la même direction et que nous ne travaillons pas en vase clos.

Le président: Il vous reste cinq secondes.

Scott Aitchison: Merci. J'espère que nous aurons l'occasion d'en parler davantage.

Le président: Merci, monsieur Aitchison.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour six minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier M. Beaugard et Mme Clarkson de leur présence.

Monsieur Beaugard, nous allons parler de prévention. Plusieurs experts affirment que la prévention demeure l'outil le plus efficace pour inverser la tendance. Selon votre expérience, êtes-vous d'accord sur ce constat?

Gilles Beaugard: C'est sûr que, la prévention, c'est important. Par exemple, des jeunes qui sortent des centres jeunesse se retrouvent sans soutien et finissent dans la rue. Ce n'est pas ce que nous voulons. L'itinérance n'est pas leur parcours de vie. Il faut donc intervenir rapidement auprès de ce type de clientèle. Nous ne voulons pas que ces jeunes se retrouvent en situation d'itinérance. Comme tous les membres du Comité, nous voulons mettre fin à l'itinérance. Il s'agit d'une façon importante de donner la priorité à ces jeunes.

Ces temps-ci, un phénomène nouveau émerge dans les grands refuges, que Mme Clarkson vit sûrement à Calgary. Des gens qui travaillent, qui ont un emploi, se retrouvent dans les centres. Ça n'a pas de bon sens. Il faut travailler avec ce type de clientèle. Quand on parle de cas lourds, c'est plus complexe quand vient le temps d'intervenir. Or ces cas sont moins complexes: comme ces gens ont moins d'expériences d'itinérance, la montagne à gravir est moins haute. Il est important de rejoindre les jeunes de 18 à 25 ans et les travailleurs.

Par contre, quand il s'agit d'intervenir dans des cas complexes, ça veut dire qu'il faut développer des liens. Quand quelqu'un de sa famille, qu'il s'agisse d'un frère, d'une sœur ou d'un oncle, a un problème de toxicomanie et de dépendance, ça prend du temps avant qu'on puisse développer un lien de confiance avec eux; il n'y a pas de baguette magique. Le profil des gens en situation d'itinérance diffère partout au Canada: il y a des jeunes, des personnes âgées et des gens qui travaillent. Leurs parcours sont totalement différents, et c'est la raison pour laquelle il faut aborder chaque cas selon sa particularité. Il y a aussi le cas des Autochtones. Si des gens du Manitoba étaient ici, à côté de moi, ils pourraient nous parler des Autochtones qui vivent à Winnipeg. Ce sont des situations complexes.

Pour ce qui est du Québec, ce qu'il fait de bien, c'est qu'il travaille de façon collective dans les écosystèmes. Il y a plusieurs écosystèmes au Québec — on peut en nommer une quinzaine. Que ce soit à Trois-Rivières, à Longueuil, à Montréal ou à Laval, chaque écosystème aborde le problème de façon un peu différente. Ça change les choses quand les collectivités travaillent ensemble, quand les collectivités, les villes, les policiers, les groupes communautaires et le palier municipal travaillent collectivement. Travailler en partenariat, ça change considérablement les choses. Il n'y a pas qu'une solution, il y en a plusieurs.

• (0945)

Natilien Joseph: Il y a des experts qui disent que la prévention coûte moins cher que le fait de sortir de quelqu'un de l'itinérance. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à cet égard?

Gilles Beaugard: L'Union des municipalités du Québec a fait une étude sur le coût associé à ça. Je pense qu'elle avait déterminé que celui-ci était à peu près de 70 000 \$ par personne itinérante. C'est sûr qu'il y a toujours un coût associé à la réinsertion. Il y aurait peut-être une façon de voir l'itinérance du point de vue économique. Toutefois, il n'en demeure pas moins que ces gens sont humains; ce sont nos frères et nos sœurs. Il est important de mentionner que nous sommes tous responsables. Nous avons une responsabilité collective à cet égard.

Natilien Joseph: Si je comprends bien, vous nous dites que ça coûte moins cher de faire de la prévention.

Gilles Beaugard: Oui, assurément.

Natilien Joseph: Les statistiques démontrent que la perte d'un logement abordable est la cause principale de l'itinérance.

Maisons Canada est la nouvelle agence fédérale, qui sera bientôt une société d'État. Cette dernière accorde une somme initiale de 1 milliard de dollars à construction de logements de transition avec soutien. Pensez-vous que son objectif, qui est de bâtir des logements abordables à grande échelle, est une solution concrète pour renverser la tendance?

Gilles Beaugard: J'applaudis le fait d'investir beaucoup de sous. Nous allons être contents qu'il y ait des sous pour nos projets. Nous ne savons pas trop comment ça va aller. Ça s'organise tranquillement, pas vite, Maisons Canada, mais nous pensons aussi que c'est important que ce ne soit pas au détriment du programme Vers un chez-soi, pour lequel nous demandons un rehaussement et une indexation du financement.

Natilien Joseph: Un rapport de 2026 du CIRANO a déterminé que, pour le Québec seulement, les coûts économiques associés aux personnes en situation d'itinérance pour l'année 2022-2023 étaient estimés de façon conservatrice à 782 millions de dollars. Est-ce qu'on devrait davantage présenter la lutte contre l'itinérance comme un investissement social et économique?

Gilles Beaugard: Comme un investissement économique, ça va. Par contre, tantôt, je me promenais à Ottawa et j'ai vu des choses assez rock'n'roll. Ça brasse ici aussi. Mon cœur de père est sensible au fait que, oui, on peut aborder l'itinérance du point de vue de l'économie, mais ça demeure des êtres humains. Ça demeure inacceptable qu'on voie des gens qui sont en crise à Ottawa.

Natilien Joseph: Merci, monsieur Beaugard.

Le président: Merci, monsieur Joseph.

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Clarkson, je vous remercie beaucoup d'avoir exprimé un point de vue de l'Ouest canadien.

Pour ma première question, je vais me tourner vers vous, monsieur Beaugard. Je vous dis bravo pour votre travail. De combien d'années d'engagement avez-vous parlé?

Gilles Beaugard: Ça fait 40 ans.

Andréanne Larouche: C'est tout à votre honneur de travailler dans un milieu qui n'est pas toujours facile.

Comme vous l'avez dit, ça brasse beaucoup, mais ça ne brasse pas juste à Montréal et sur la Rive-Sud. Je suis députée et ma ville-centre, c'est Granby. L'itinérance s'est énormément répandue. Même dans les couronnes autour des grands centres, l'itinérance est souvent moins visible, mais en forte croissance.

Au-delà du nombre de gens en situation d'itinérance visible, on pourrait parler aussi de ceux qui sont en itinérance cachée, comme des femmes qui acceptent d'aller sur un divan en échange de certains services, malheureusement, et dans des conditions pas toujours évidentes. Je pense aussi à un témoignage que j'ai entendu, la semaine dernière, d'une mère et de sa fille qui sont obligées de demeurer chez un oncle dans une maison dans des conditions sanitaires douteuses, pour le dire ainsi, parce qu'elles n'ont pas d'autre endroit. Elles n'arrivent pas à trouver quelque chose d'adapté pour elles. Comment cette réalité se manifeste-t-elle actuellement, cette itinérance cachée? Comment est-ce qu'elle se transporte ailleurs que dans les grands centres?

Gilles Beaugard: L'itinérance cachée est encore plus difficile à l'extérieur des grands centres, quand c'est en région, comme à Granby ou différents endroits, parce qu'on a de la difficulté à la voir. Quand c'est à l'extérieur des grands centres, ça devient difficile pour nos équipes d'aller vers les ressources, d'aller vers les gens, parce qu'ils sont très éloignés. Quand nos équipes vont chez eux, les déplacements sont longs, et elles voient très peu de gens.

On avait un colloque sur l'itinérance à Sherbrooke, lundi, et une des choses qui ont été mentionnées, c'est le lien significatif que tu développes avec ton monde. Quand les gens sont loin, ce lien est difficile à établir. Moi, j'ai des difficultés dans la famille. Il faut que j'aie vu la personne, et il faut que je la rencontre, car nous sommes proches. Il faut développer beaucoup de liens avec les gens. L'itinérance cachée est vraiment un grand défi pour les groupes au Québec et partout, j'en suis convaincu. Il faut être très proactif dans ces approches. Il ne faut pas être réactif; il faut aller vers les gens. Il faut essayer de les identifier.

Il est important d'avoir des gens qui font du repérage. Il faut beaucoup de repérage. Essayons de mettre du monde sur le terrain. De plus en plus, au Québec, nous sommes fiers de nos services de police de proximité. Ils ne font pas seulement de l'intervention, mais ils font beaucoup de repérage. Moi, je l'encourage fortement. On travaille avec différents postes de police. Je pense que, du côté de Trois-Rivières, on a des trucs aussi. Du côté de Longueuil, on a des trucs. Du côté de Montréal, on a l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale. Il est important qu'on ait beaucoup de gens sur le terrain qui ne font pas nécessairement de l'intervention, mais qui identifient des personnes, et qui sonnent l'alarme s'ils pensent que quelque chose de grave va se passer.

• (0950)

Andréanne Larouche: Les gens du poste de police de Granby, que j'ai visité, ont eux aussi développé toute une expertise avec les policiers communautaires, particulièrement sur la question de l'itinérance. Au cours des deux dernières semaines, j'ai justement eu l'occasion d'échanger avec eux. C'est extrêmement intéressant. Il y a aussi des unités mobiles qui ont été mises en place pour se déplacer et pour repérer les gens, notamment Impact de rue Haute-Yamaska. Je sais aussi que, du côté de Rouville, ils vont se promener dans le coin de Saint-Césaire et de Rougemont. Ils le font, parce que, hors des grands centres, la réalité est qu'il faut repérer les gens dans de grands territoires, pour voir ce qu'il se passe et où sont ces gens. Donc, je tiens à souligner ça.

Est-ce que les programmes fédéraux tiennent justement assez compte de ces réalités régionales et de l'itinérance cachée?

Je reviens au programme Vers un chez-soi. Monsieur Beaugard, je veux entendre vos commentaires, parce qu'il y a de nouvelles communautés qui aimeraient être désignées. Il n'est pas normal qu'il y ait des endroits sur la Rive-Sud qui ne soient pas des communautés désignées, et que Granby ne soit pas encore une communauté désignée. Ces communautés ne vont pas chercher leur part du programme Vers un chez-soi.

Gilles Beaugard: C'est certain. Pour ceux qui n'étaient pas présents, le concept était qu'au Canada, il y avait des zones désignées. Il y avait à peu près une quarantaine de zones désignées, dont sûrement une quinzaine au Québec. Calgary en faisait aussi partie, ainsi qu'Edmonton, Vancouver et Winnipeg. Du côté du Québec, il y en avait plusieurs. Toutefois, malheureusement, il y avait des endroits où il n'y avait pas de zones désignées. Dans le temps, c'était bien, parce que l'itinérance était concentrée surtout dans les grands centres. Or, présentement, elle s'est développée partout, et les municipalités qui ne sont pas désignées ont malheureusement moins de financement.

Ce concept de zone désignée pourrait être un peu remis en question dans le cadre de votre exercice, parce que l'itinérance est une chose qui a changé, et ce concept fait que certaines zones sont orphelines et n'ont pas de financement. Notre réseau essaie de plus en plus de faire en sorte que le concept de zone désignée soit moins utilisé comme outil d'intervention.

Du côté de la Rive-Sud, il est aussi arrivé qu'il ait eu de l'argent du fédéral, mais il n'était pas injecté en fonction de zones désignées. Il y a eu des ententes, mais je pense que ça serait à revoir.

Andréanne Larouche: Cette semaine, j'ai aussi reçu une lettre de la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville pour des organismes comme POSA/Source des Monts et d'autres, du côté de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces gens m'expliquaient à quel point, en ce moment, ils ont manifestement besoin de beaucoup plus de ressources pour intervenir, parce que les besoins sont là, en augmentation.

Gilles Beaugard: Je vous rappelle ce que j'ai dit tantôt sur le suivi. POSA/Source des Monts est un organisme de travail de rue. On parle d'accompagnement. C'est ça que ça prend, parce que, présentement, oui, les refuges, c'est bien, mais ça prend aussi de l'accompagnement pour faire en sorte de...

Le président: Merci, monsieur Beaugard.

Madame Goodridge, la parole est à vous pour cinq minutes.

[Traduction]

Laila Goodridge: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie du travail que vous faites dans les collectivités.

Plus précisément, madame Clarkson, j'ai eu l'occasion de visiter le Calgary Drop-In Centre en août 2023 et j'ai pu voir de mes propres yeux le travail spectaculaire que vous faites au service d'une population très vulnérable, et en particulier les réussites de votre programme de campements ciblés. J'ai rencontré bon nombre des personnes que vous avez sorties des campements, et j'ai pu entendre leurs histoires et leur parcours vers le rétablissement.

Pourriez-vous nous parler un peu de ce programme? Je pose la question parce que de nombreuses collectivités ont des problèmes avec les campements, mais leurs gouvernements provinciaux ou locaux n'ont pas assumé le rôle de leadership que Calgary et l'Alberta ont joué pour démanteler les campements.

• (0955)

Sandra Clarkson: Je vous remercie.

Pendant la COVID, d'importants campements se sont installés à l'extérieur de notre principal refuge au centre-ville de Calgary, et il devenait très dangereux pour ces gens, les personnes qui essayaient d'avoir accès à nos services et notre personnel de venir travailler.

Nous avons abordé le Service de police de Calgary avec l'idée de travailler en collaboration avec lui pour régler les enjeux de sécurité de ces campements en adoptant une approche axée d'abord sur les services sociaux et ensuite sur l'application de la loi. Nous avons constaté que de nombreuses personnes dans le campement étaient logées dans la collectivité, mais qu'elles utilisaient des tentes pour camoufler des membres du crime organisé.

Nous avons pris le temps d'identifier les individus dans le campement, de dire qui était en situation de vulnérabilité et qui profitait des autres, et nous avons vraiment concentré nos services sociaux sur les personnes les plus vulnérables, en commençant par travailler avec elles. Dans le cadre de cette initiative, nous avons fourni un logement à 32 personnes issues directement du campement. Elle s'appelait « Opération East Side ». Elle a nécessité une étroite collaboration avec plusieurs services municipaux et a très bien fonctionné. C'est une démarche que nous continuerons à préconiser à chaque occasion.

Laila Goodridge: L'une des choses qui vous distinguent de nombreuses autres organisations que j'ai eu l'occasion de visiter et qui œuvrent dans le domaine de l'itinérance peu restrictif, c'est votre système de soins axé sur le rétablissement. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les réussites que vous constatez pour ce qui est d'aider les gens à se rétablir et à cheminer vers un traitement?

Sandra Clarkson: Avec l'augmentation de la toxicité de l'approvisionnement en drogues, la crise des opioïdes et ses répercussions, en 2018, c'était la première année où le Calgary Drop-In Centre a commencé à mesurer ou à compter le nombre d'empoisonnements aux drogues auxquels nous avons répondu. Nous en avons comptabilisé 87. En 2023, nous en avons plus de 3 000. C'est une hausse fulgurante. Nous nous sommes dit qu'il est tout à fait important de garder les gens en vie. Ils doivent être en vie pour passer à l'étape suivante, mais ce n'est pas suffisant.

Nous avons plaidé auprès du ministère de la Santé mentale et des Dépendances de l'Alberta pour qu'il fournisse un service de prise en charge du sevrage avec soutien médical, ainsi qu'un programme de transition vers le rétablissement pour les personnes afin que nous puissions offrir autre chose que la naloxone. C'est devenu un élément essentiel et central de notre travail.

L'intention était vraiment d'ouvrir plus de voies d'accès au logement. Si les gens sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie aigus, ils ne réussiront pas à trouver un logement, alors c'était une façon d'élargir les horizons.

Laila Goodridge: Au nom des Albertains, je tiens à vous remercier sincèrement. Le travail extraordinaire que vous avez accompli est vraiment spectaculaire.

Il y a une personne en particulier que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors de cette visite qui vit maintenant de façon indépendante, qui a retrouvé ses enfants et qui se porte remarquablement bien. Je suis resté en contact avec ces gens. Tout a commencé avec les graines que vous avez semées lorsque vous leur avez permis d'accéder au rétablissement. Vous avez rencontré ces personnes là où elles étaient, mais vous ne les avez pas simplement abandonnées comme tant d'autres l'ont fait.

Du fond du cœur, je tiens à vous remercier.

● (1000)

Sandra Clarkson: Merci.

Le président: Merci, madame Goodridge.

[Français]

Madame Desrochers, vous avez la parole pour cinq minutes.

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Merci beaucoup.

Chers témoins, laissez-moi commencer par vous remercier d'être ici avec nous, mais, surtout, par vous remercier du travail que vous faites chaque jour. C'est un travail incroyablement important. C'est un travail que vous ne devriez pas avoir à faire, parce qu'on espère pouvoir y mettre fin. Je vous remercie d'être là jour après jour auprès des gens qui en ont le plus besoin.

Monsieur Beauregard, comme vous l'avez mentionné, on est déjà en train de réfléchir au renouvellement de la Stratégie nationale sur le logement du Canada, dont un des piliers va porter sur la lutte contre l'itinérance.

Durant les dernières semaines et les derniers mois, j'ai fait beaucoup de travail sur le terrain pour aller à la rencontre des organismes dans différentes parties du Canada. Ce qui ressort de discussions, c'est vraiment l'importance de la prévention, l'importance des jeunes et l'importance de s'attaquer au pipeline avant. Alors, en ce moment, il faut travailler sur les deux axes: il faut continuer de s'assurer qu'on appuie les gens qui sont dans une certaine situation, et, en parallèle, il faut qu'on puisse travailler sur le pipeline pour prévenir ces situations.

Le programme Vers un chez-soi est important. Vous avez parlé des communautés désignées. Nous sommes vraiment preneurs de vos recommandations.

Madame Clarkson, tout à l'heure, je vais vouloir vous entendre parler un peu plus de votre suggestion au sujet de l'initiative qui, selon vous, pourrait aider, et de la manière dont on pourrait réévaluer le programme Vers un chez-soi en gardant ce qui fonctionne bien et en corrigeant ce qui a besoin d'être corrigé.

Évidemment, le programme pour mettre fin aux campements a été renouvelé. Initialement, c'était un programme de deux ans, qui contenait des mesures d'urgence. On l'a renouvelé pour une troisième année avec un appui supplémentaire de 125 millions de dollars, parce qu'on a entendu que cette mesure avait vraiment aidé les organismes à avoir une meilleure compréhension de ce qu'il se passe sur le terrain.

Alors, ma première question porte sur le programme destiné à mettre fin aux campements. Elle s'adresse à vous deux, monsieur Beauregard et madame Clarkson, mais il faut répondre rapidement, parce que j'ai deux autres questions. Est-ce que vous trouvez que ce programme a beaucoup aidé à développer une meilleure coordination entre les acteurs dans les villes où vous travaillez, à avoir une

meilleure compréhension des données et à faire un travail de proximité, dans la rue, pour comprendre les besoins des gens qui sont dans les campements?

[Traduction]

Sandra Clarkson: Le financement des campements a été incroyablement bénéfique. Nous avons eu un problème à Calgary. Nous avons créé un refuge pour les campements, en partenariat avec deux autres organismes de services qui assuraient des interventions de proximité. L'un se concentrait sur les communautés autochtones, tandis que l'autre proposait des logements de transition aux personnes quittant les campements.

Sur une période de huit mois, les résultats de ce programme ont été extrêmement positifs. Malheureusement, le financement a pris fin, puis il a été renouvelé pour une autre période d'un an. Il est vraiment difficile de gérer un programme pendant six ou huit mois sans financement pluriannuel. Je recommanderais d'envisager un financement pluriannuel et un financement opérationnel durable pour les programmes destinés aux campements.

[Français]

Gilles Beauregard: Nous sommes dans la même situation. Les réponses aux demandes de financement arrivent tardivement, donc, lorsque nous mettons en place le programme de septembre à mars, le gros du travail se fait en été. Comme Mme Clarkson le disait, nous sommes contents qu'il y ait du financement, sauf que s'il était possible d'avoir une période plus longue, ça permettrait d'avoir plus de visibilité.

Il ne faut pas oublier que nous développons de nouveaux programmes, mais que c'est quand même un phénomène qui évolue et qui n'est pas facile à endiguer.

Donc, la réponse à votre question, c'est oui, mais nous voulons une meilleure prévisibilité.

Caroline Desrochers: Parfait. Merci.

Monsieur Beauregard, vous avez mentionné l'étude de l'Union des municipalités du Québec selon laquelle une personne itinérante coûte environ 70 000 \$ par année à l'État.

[Traduction]

Nous savons que le soutien des provinces à l'échelle du Canada n'est pas uniforme... lorsqu'il s'agit de fournir des services complets. Puisque je suis très au fait de la situation au Québec, madame Clarkson, j'aimerais que vous nous parliez de cet aspect du soutien à la transition en Alberta et dans d'autres provinces que vous connaissez bien. Avec Maisons Canada, nous disposons d'un milliard de dollars, mais tout dépend de la volonté des provinces de s'engager et d'apporter leur soutien.

Veillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

● (1005)

Sandra Clarkson: Le partenariat provincial est absolument essentiel. Idéalement, nous travaillons à la réalisation des mêmes objectifs.

En Alberta, le financement des campements est un très bon exemple. Il a fallu beaucoup de temps pour régler les détails de cette entente de financement bilatérale. Vous avez raison de dire qu'il doit y avoir une coordination entre les gouvernements fédéral et provinciaux si nous voulons vraiment changer les choses.

Le président: Merci.

[Français]

Merci, madame Desrochers.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et trente secondes.

Andréanne Larouche: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Beauregard, revenons un peu sur ce que je disais concernant les besoins de financement. Ils sont chiffrés: par exemple, chaque année, juste pour la CDC Haut-Richelieu-Rouville, il manque un peu plus de 900 000 \$ sur l'ensemble du territoire pour maintenir les services actuels. Pour l'intervention, je pense à des groupes comme Actions Dépendances, Maison Oxygène Haut-Richelieu, Passe-moi la puck ou POSA/Source des Monts. Cinq services et trois organisations sont présentement en péril et risquent de fermer ou de devoir réduire leurs activités d'ici le 31 mars 2027. Je recevais ces informations au début de la semaine.

Pour ce qui est du programme pour mettre fin aux campements, en début d'année, j'ai réuni autour d'une table des gens de différents organismes qui en bénéficient: l'Auberge sous mon toit, le Passant et le Partage Notre-Dame à Granby. L'automne dernier, on disait que ça ne serait peut-être pas renouvelé après le 31 mars. Finalement, il y a eu des sommes investies. Toutefois, en quoi cette espèce d'incertitude et ce manque de prévisibilité nuisent-ils à vos organisations et au travail que vous faites?

Gilles Beauregard: Le renouvellement se fait le 31 mars. Quand nous n'avons pas de nouvelles le 1^{er} mars, par exemple, ça veut dire que nous devons dire aux membres des équipes en place qu'ils n'auront peut-être plus de boulot et que nous allons leur donner leur 4 %. Alors, nous perdons l'expertise de ces gens-là, qui sont en relation avec le terrain et avec notre monde. Je le répète: la relation avec les gens, c'est la base. Nous, nous travaillons sur les directions, mais ce sont les gens de nos équipes qui sont sur le terrain au quotidien.

C'est un problème majeur quand nous n'avons pas de prévisibilité. Ça crée de l'incertitude. Pendant les mois de janvier et février, les travailleurs se disent qu'ils vont chercher un autre travail ailleurs. Je ne sais pas si vous avez déjà travaillé avec des personnes itinérantes; ce n'est pas évident. Alors, il faut avoir des gens solides. Nous ne pouvons pas nous permettre de changer de monde au quotidien.

La prévisibilité est une de nos attentes. Est-ce que nous pourrions avoir des ententes non pas sur une année, mais sur deux et trois ans, ou le plus longtemps possible pour que nous puissions développer des programmes adéquats? Souvent, ces programmes adéquats se construisent au fil du temps.

Le président: Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Madame Falk, vous avez cinq minutes.

Rosemarie Falk: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'avoir pris le temps de venir nous faire part de leurs expériences. Je tiens également à vous remercier de faire le travail difficile et de reconnaître la dignité de chaque personne, car les gens ont une dignité. Sachez que je vous en suis très reconnaissante et que j'apprécie le travail que vous faites. Je trouve parfois que cet endroit est sans nuance. Or, ce n'est pas la vie, qui comporte bel et bien des zones grises.

Beaucoup de politiques sont enfermées dans l'idée que vous avez votre place soit ici, soit là, et si vous ne correspondez à aucune des deux catégories, alors « tant pis, c'est bien dommage ». Il est important que nous ayons cette zone grise et que les gens en reconnaissent l'importance, parce que je crois que c'est là que se produisent de véritables changements et transformations. Lorsque nous prenons en compte la dignité d'une personne, nous devons aller à sa rencontre là où elle se trouve et lui tendre la main.

Cela va évidemment de pair avec les gouvernements provinciaux et municipaux, et avec des services de soutien complets. C'est également essentiel à cet égard. Je dis toujours qu'on peut mener un cheval à l'abreuvoir, mais qu'on ne peut pas le forcer à boire. C'est la même chose pour nous. Nous pouvons tout faire, mais si la volonté n'est pas là... C'est pourquoi nous allons à la rencontre des gens là où ils en sont et les aidons à amorcer ce changement. Je tiens à vous remercier tous pour ce que vous faites.

Ma première question s'adresse à Mme Clarkson.

De votre point de vue au Calgary Drop-In Centre, comment l'itinérance à Calgary a-t-elle évolué au fil du temps en ce qui concerne les personnes qui franchissent vos portes et les défis qu'elles présentent?

• (1010)

Sandra Clarkson: La situation a certainement beaucoup changé au cours des 10 dernières années. Comme je l'ai mentionné plus tôt dans mon intervention, compte tenu des répercussions grandissantes des drogues toxiques, et de l'ampleur de la toxicomanie que nous observons, aggravée par des problèmes de santé mentale, la complexité de la situation dépasse tout ce que nous aurions pu prévoir. Cela met en évidence les lacunes du système de santé mentale et du système de soins de santé.

Au Calgary Drop-In Centre, nous sommes véritablement le refuge de tous. Nous travaillons avec des personnes dont personne d'autre ne veut s'occuper, et le travail devient de plus en plus difficile. Bien que nous soyons très efficaces pour loger les gens aussi rapidement et durablement que possible, de plus en plus de personnes se présentent avec des situations vraiment complexes et n'ont nulle part où aller. Nous devons vraiment nous attaquer à ce problème.

Rosemarie Falk: Constatez-vous donc une augmentation du nombre de personnes présentant des comorbidités?

Sandra Clarkson: Je dirais que oui, à 100 %. C'est en raison de la complexité des troubles de santé mentale et des dépendances, auxquels s'ajoutent les lésions cérébrales hypoxiques dues à des surdoses répétées, et ainsi de suite...

Rosemarie Falk: Oui. Il y a des conséquences imprévues.

Sandra Clarkson: ... qui ne laissent pas beaucoup de place à la réadaptation.

Rosemarie Falk: Je ne sais pas si vous êtes en mesure de répondre à cette question, mais quelle proportion de la demande actuelle est attribuable à l'abordabilité du logement par rapport à des facteurs touchant la santé comme les troubles mentaux et la toxicomanie?

Sandra Clarkson: Eh bien, je pense qu'en fin de compte, le logement est la solution à l'itinérance.

Rosemarie Falk: Oui, bien sûr.

Sandra Clarkson: Nous ne pouvons pas y échapper.

Dans la ville de Calgary, le nombre de logements très abordables... L'accessibilité financière est formidable, mais elle ne répond pas aux besoins de cette population. Ce sont des logements très abordables et supervisés qui sont essentiels, mais nettement insuffisants en ce moment.

En plus des mesures de soutien en santé dont vous parlez, nous menons actuellement une étude. Nous examinons ce qu'il faudrait pour loger dès demain tout le monde au Calgary Drop-In Centre. Nous examinons en profondeur les besoins de chaque personne en matière de logement et de soutien. Nous estimons qu'à l'heure actuelle, sur une population moyenne d'environ 800 personnes par nuit dans le refuge, plus de 200 d'entre elles ont besoin d'un soutien plus ferme, dont certaines nécessitent une aide 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pour leurs besoins criants.

Rosemarie Falk: Faites-vous un suivi des résultats à long terme?

Sandra Clarkson: Oui.

Rosemarie Falk: Avez-vous des informations que vous pourriez présenter au Comité, même si vous ne les avez pas avec vous aujourd'hui, concernant le taux de réussite des personnes qui conservent un logement à long terme après leur départ?

Sandra Clarkson: Oui. Ce que je peux dire, c'est que depuis 2018, lorsque nous avons commencé à recentrer nos efforts sur le logement, notre taux de retour en centre d'accueil est inférieur à 5 %, et nous avons logé près de 4 000 personnes.

Rosemarie Falk: C'est formidable. Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Falk.

C'est un résultat très impressionnant, madame Clarkson.

[Français]

Nous allons conclure avec M. Joseph.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Natilien Joseph: Merci, monsieur le président. Je vais réitérer vos propos.

Madame Clarkson, je vous remercie beaucoup de votre présence et du travail que vous effectuez.

Monsieur Beauregard, je vous remercie aussi du travail que vous faites depuis plus de 40 ans.

Madame Clarkson, j'aimerais vous poser deux questions plus précises sur l'itinérance chez les jeunes. Quelle est la proportion des jeunes en situation d'itinérance dans votre collectivité? D'après votre expérience, comment les jeunes en viennent-ils à vivre une situation d'itinérance?

[Traduction]

Sandra Clarkson: Le Calgary Drop-In Centre est une organisation au service des adultes, mais d'après ce que nous observons dans la ville de Calgary, il y a un nombre important de jeunes sans-abri. Avec nos partenaires communautaires, nous avons fait un excellent travail en essayant d'intervenir très rapidement. Vous avez mentionné plus tôt l'importance d'une intervention précoce. En fait, le nombre de lits a été réduit dans les refuges pour jeunes de Calgary grâce à ce travail assez efficace de prévention et de déjudiciarisation.

La poursuite des investissements dans cet effort en amont est un élément essentiel de cette solution.

• (1015)

[Français]

Natilien Joseph: Merci, madame Clarkson.

Monsieur Beauregard, je vais aussi m'adresser à vous à ce sujet. Nous savons qu'au Québec, après le passage de la Direction de la protection de la jeunesse, il y a des risques. Vous l'avez mentionné dans votre allocution. Or, j'imagine que ce ne sont pas les seuls risques.

Pouvez-vous préciser les risques principaux en ce qui a trait à l'itinérance chez les jeunes au Québec? Nous avons aussi parlé des autres provinces.

Gilles Beauregard: De quels risques parlez-vous?

Natilien Joseph: Je parle des risques liés à l'itinérance chez les jeunes.

Gilles Beauregard: Comme Mme Clarkson l'a dit, moins on intervient rapidement, plus le risque est grand pour les jeunes d'avoir divers problèmes. Par exemple, ils ne font pas leurs impôts, ils ont des troubles juridiques, ils ont des contraventions, ils se font solliciter par les gangs de rue. C'est un milieu attractif quand on commence à étaler toutes les ressources. C'est pour cette raison qu'à un moment donné, nous ne voulons pas vraiment que nos gens aillent vers les ressources.

Je vous donne un exemple. Présentement, à Longueuil, nous avons un grand refuge qui accueille beaucoup d'adultes. Il y a de gros cas d'itinérance chronique. Nous avons un centre pour les jeunes, et nous allons plutôt les diriger vers un centre qui offre de l'hébergement pour une quinzaine de jeunes. Nous préférons les diriger vers les ressources de ce type, où il y a plus d'encadrement, parce que nous savons que les grands refuges ou les campements ne sont pas des zones favorables à la réinsertion sociale. Quand ils se retrouvent dans des organismes d'hébergement pour les jeunes, nous avons une plus grande capacité d'accompagnement, nous pouvons mieux les prendre en charge et les amener ailleurs. Nous voulons intervenir rapidement.

Natilien Joseph: Merci, monsieur Beauregard.

Madame Clarkson, dans votre allocution, vous avez parlé de l'importance d'investir dans toutes les sphères du continuum de services. Pourriez-vous nous en dire davantage sur cet aspect de manière plus concrète?

[Traduction]

Sandra Clarkson: Comme je l'ai mentionné, nous travaillons avec un système conçu il y a 25 ans pour répondre à des besoins très différents de la population. Un fonds de transformation du système pourrait jouer un rôle très important pour envisager le continuum de soins de manière holistique et avoir la capacité de mener à bien des initiatives telles que la transformation axée sur le logement que nous avons mise en œuvre, par exemple, et qui a donné des résultats remarquables. Il faut reconnaître que, de la prévention et la déjudiciarisation jusqu'au logement, avec les soutiens à long terme dont certains peuvent avoir besoin... Si nous n'examinons pas l'ensemble du système et du continuum de soins, nous continuerons simplement à gérer le problème, au lieu de travailler à le résoudre.

[Français]

Natilien Joseph: Merci, madame Clarkson.

Monsieur Beaugard, croyez-vous qu'un financement plus prévisible et plus flexible permettrait aux organismes de consacrer davantage de ressources aux services directs plutôt qu'à la gestion administrative?

Gilles Beaugard: Oui, absolument. Je l'ai dit tantôt. C'est un problème majeur. Personnellement, je le vis depuis le début. Qu'il s'agisse de l'Initiative de partenariats en action communautaire ou de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, dans tous ces programmes, la situation a toujours été la même.

Natilien Joseph: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, messieurs Joseph et Beaugard et madame Clarkson.

[Traduction]

Les deux témoins ont livré un très bon témoignage.

Avant de conclure, madame Clarkson, vous avez évoqué tout à l'heure les grands utilisateurs du système. Pourriez-vous expliquer ce que vous entendez par là?

Sandra Clarkson: Nous utilisons cette expression — à Calgary, du moins — pour désigner les personnes qui ont un nombre impor-

tant d'interactions avec la police, les urgences, les refuges et les prestataires de services sociaux.

Le président: Je pensais que cela faisait référence aux sollicitations du réseau d'infrastructures. C'est différent. Merci de cette précision.

Merci beaucoup du témoignage convaincant que vous avez présenté au Comité ce matin.

Chers collègues, nous nous réunirons à nouveau lundi.

● (1020)

[Français]

Merci à tous.

La séance est levée.

[Traduction]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>